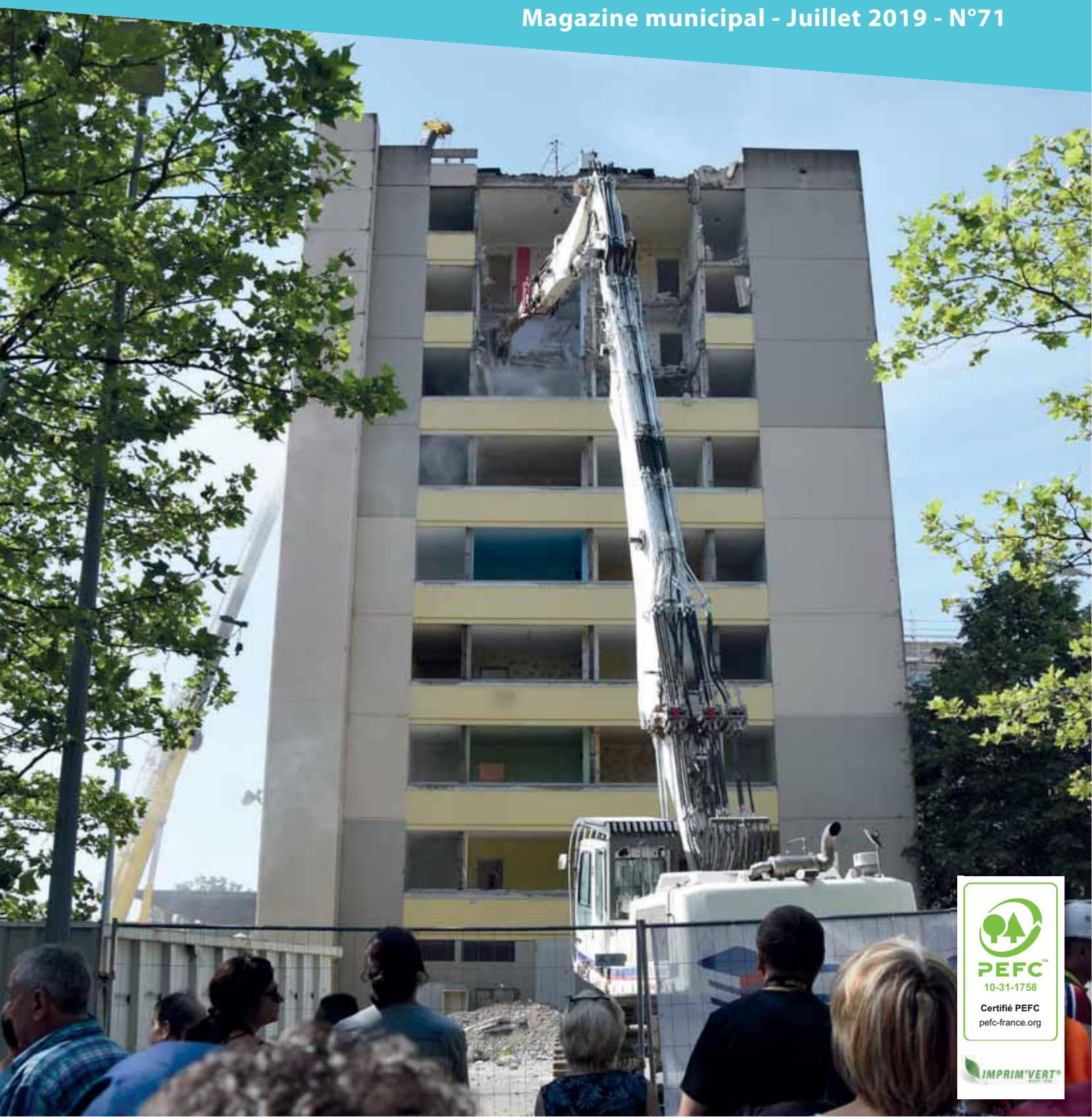




Offemont

Offemont Réalités

Magazine municipal - Juillet 2019 - N°71



PEFC™

10-31-1758

Certifié PEFC

pefc-france.org



Sommaire

Le mot du Maire.....	page 03
Finances.....	page 04
Résultats des élections.....	page 07
Représentation de la Commune.....	page 08
Urbanisme.....	page 09
Politique de la ville.....	page 12
Fleurissement.....	page 14
Environnement.....	page 18
Amélioration de l'espace public.....	page 19
Éducation.....	page 23
La Ruche.....	page 26
CLÉ.....	page 31
Moments officiels	page 37
Les Aînés.....	page 39
Animation.....	page 41
Sports et loisirs.....	page 54
Vie communale.....	page 63
Promotion.....	page 69
Conseils Municipaux.....	page 70
Flash back.....	page 81
Dialoguons.....	page 82
État civil.....	page 84
Tribunes.....	page 85
Page ludique.....	page 86
À noter dans votre agenda !.....	page 87

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER.
Rédaction : Jérôme BOYER, Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Nicole MUESSER, Renaud OEUVRARD, Carole TRITTER, la CLÉ d'Offemont, les listes "Un vent de liberté pour Offemont", "Offemont - Solidarité - Progrès" et "Une renaissance pour tous". Avec la participation de Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles portant le nom du photographe. Photo page de couverture : Conseil départemental du Territoire de Belfort. Conception graphique et mise en page : Service Communication. Visuels : Pixabay.com, freepik.com. Coût de l'impression : 3 112,30 € HT. Dépôt légal : juillet 2019. Imprimé en 2000 exemplaires par IM'SERSON sur papier PEFC. Régie publicitaire : Mairie.

Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : Offemont Réalités est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont www.mairie-offemont.fr dans la rubrique Animation et Communication.



Chères Offemontoises, chers Offemontois,

Ce premier semestre a vu la finalisation des engagements de notre mandat, ceux que nous avons pris en 2014 ont été tenus et même plus... de belles réalisations pour notre commune.

Vous pouvez voir en ce moment sur le quartier Ganghoffer, non seulement la destruction des bâtiments du 06 et du 12 rue Renoir, mais aussi la réhabilitation du 02, 04 et du 08 de cette même rue. Nous sommes désormais sur le réaménagement des espaces verts et la sécurisation de ce quartier.

En partenariat avec les services du Conseil départemental et de Grand Belfort, nous travaillons sur la requalification du carrefour Ganghoffer et du Martinet.

La société BATICHOC a aussi détruit en juin l'ancien bâtiment du diocèse, devenu un squat depuis une quinzaine d'années, l'emplacement va donner place à 9 nouvelles habitations.

Après la rénovation intérieure l'an passé, les façades de la salle polyvalente ont été repeintes, la zinguerie changée...

Ces deux quartiers vont retrouver une qualité de vie meilleure, comme ailleurs sur toute la commune.

Au quartier des Casernes, le mur d'enceinte qui se dégradait a été refait, un espace repas a été créé. Des garages ont été réalisés au printemps. Très attendus par les locataires du secteur, ils ont été loués en un mois. Un point P s'est installé à la ZAC du Ballon, deux médecins ont repris le cabinet du Dr TOUTENU, un notaire devrait s'installer sur notre commune avant la fin de l'année.

Nous avons organisé une journée "Portes ouvertes" dans l'ancienne école maternelle du Martinet. Les habitants ont pu visiter la salle intergénérationnelle, la salle de restauration scolaire ainsi que la salle de motricité. Près de 200 personnes sont venues voir la qualité du travail de l'architecte et des entreprises qui ont œuvré sur ce projet pendant 14 mois :

- La salle de motricité sera réattribuée à l'école du Martinet dès la rentrée de septembre.
- La salle de restauration permettra d'éviter aux petits bouts de chou de passer 30 minutes dans le bus tous les midis.
- Enfin la salle intergénérationnelle, plus qu'utile, la commune ayant gagnée près de 700 habitants au cours de ce mandat, 30 associations se sont créées, est désormais à votre disposition.

Mi-septembre, de gros travaux de voirie vont commencer rue Aristide Briand entre la rue du Ballon et la rue Romaine à l'entrée des Casernes. Tous les trottoirs seront redimensionnés à 1,40 m de large, l'enrobé de la voirie sera remis à neuf, des passages piétons seront tracés. Environ deux mois de travaux seront nécessaires, je sais pouvoir compter sur votre patience et votre bienveillance. Pour ceux qui habitent à l'Est de la commune, je vous conseille d'utiliser la rue des Cerisiers pour rejoindre Belfort par la rue Sous la Miotte.

Notre ville s'embellit, il fait bon y vivre, nous pouvons en être heureux et fiers.

Nous allons entrer dans une période de pré-campagne électorale. Je tenais du fond du cœur à remercier les 19 élus qui m'ont soutenu sans relâche, pour la qualité de nos échanges, leur professionnalisme, leur attachement à notre si belle Commune, sans oublier l'élu de la troisième liste qui a su être objectif et constructif.

C'est pourquoi, avec votre soutien je présenterai une belle liste pleine d'expérience, de jeunesse, d'énergie et de vitalité le 15 mars 2020.

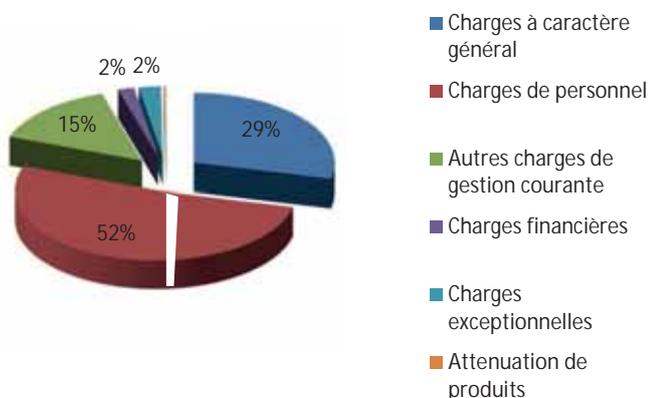
Je vous souhaite de passer un bel été.

Pierre CARLES

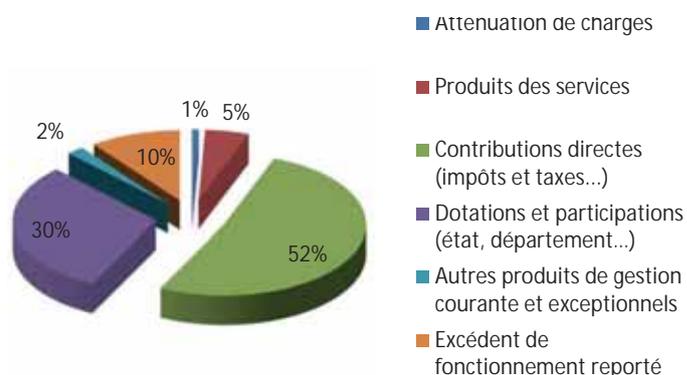
Budget de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement en euros			Recettes réelles de fonctionnement en euros		
	Budget 2019	Compte administratif 2018		Budget 2019	Compte administratif 2018
Charges à caractère général	933 331,00 €	727 191,97 €	Atténuation de charges	26 750,00 €	29 201,43 €
Charges de personnel	1 684 760,00 €	1 442 295,87 €	Produits des services	175 747,00 €	207 297,50 €
Autres charges de gestion courante	482 000,00 €	407 027,23 €	Contributions directes (impôts et taxes...)	1 823 968,00 €	1 796 421,17 €
Charges financières	60 000,00 €	50 140,31 €	Dotations et participations (État, Département...)	1 077 312,00 €	1 077 806,61 €
Charges exceptionnelles	82 000,00 €	660,00 €	Autres produits de gestion courante et exceptionnels	69 000,00 €	285 255,81 €
Atténuation de produits	7 000,00 €	6 546,00 €	Excédent de fonctionnement reporté	363 000,00 €	400 000,00 €
TOTAUX	3 249 091,00 €	2 633 861,38 €	TOTAUX	3 535 777,00 €	3 795 982,52 €

Dépenses de fonctionnement - Budget 2019

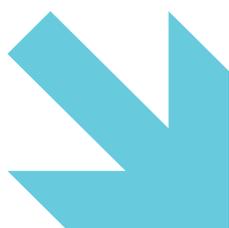


Recettes de fonctionnement - Budget 2019



Endettement

L'endettement de la Commune par habitant est en baisse : **- 46,42 %** entre le 01/01/2012 et le 30/06/2019.

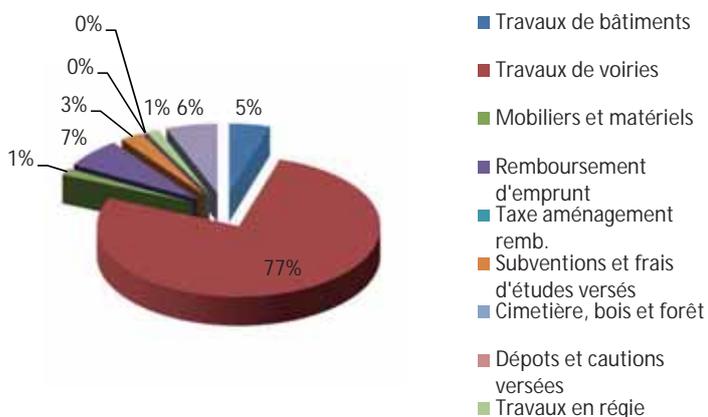


2012	1 372 €
2014	1 274 €
2015	1 178 €
2016	1 116 €
2017	910 €
2018	864 €
2019	735 €

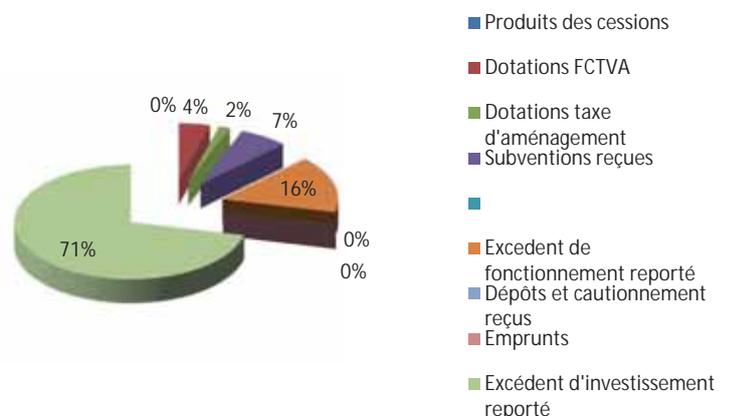
Budget d'investissement

Dépenses réelles d'investissement en euros			Recettes réelles d'investissement en euros		
	Budget 2019	Compte administratif 2018		Budget 2019	Compte administratif 2018
Travaux de bâtiments	123 250,00 €	571 453,90 €	Produits des cessions	- €	- €
Travaux de voiries	2 044 573,80 €	307 062,11 €	Dotations FCTVA	156 029,17 €	46 432,37 €
Mobiliers et matériels	41 595,00 €	64 185,59 €	Dotations taxe d'aménagement	56 000,00 €	59 238,92 €
Remboursement d'emprunt	180 000,00 €	173 680,01 €	Subventions reçues	245 113,86 €	120 233,18 €
Taxe aménagement remb.		6 522,93 €			
Subventions et frais d'études versés	69 550,00 €	5 201,62 €	Excédent de fonctionnement reporté	584 740,48 €	417 841,24 €
Cimetière, bois et forêt	- €	- €	Dépôts et cautionnements reçus	- €	582,86 €
Dépôts et cautions versés	1 500,00 €	605,28 €	Emprunts	582,86 €	15 597,28 €
Travaux en régie	40 000,00 €	13 886,89 €	Excédent d'investissement reporté	2 591 151,07 €	2 849 712,19 €
Acquisitions terrains	155 908,62 €	4 156,19 €			
TOTAUX	2 656 377,42 €	1 146 754,52 €	TOTAUX	3 633 617,44 €	3 509 638,04 €

Dépenses d'investissement - Budget 2019



Recettes d'investissement - Budget 2019



Une Commune bien gérée

Suite à la visite de la Trésorière principale en mairie d'Offemont, le 07 mai, les tableaux comparatifs ci-dessous nous ont été communiqués. Nous avons été félicités pour la bonne tenue de la gestion des finances communales.

Les opérations de fonctionnement 2018 (source : Finances publiques)

<i>Dépenses en € / habitant</i>	OFFEMONT	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	184	180	244	245
Charges de personnel	359	355	451	437
Charges de gestion courante	103	84	106	110
Charges réelles financières	12	14	21	23
Charges réelles exceptionnelles	0	0	6	8

<i>Recettes en € / habitant</i>	OFFEMONT	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	454	466	669	661
Dotations et participations	272	212	205	214
Ventes et autres produits courants non financiers	74	76	111	119
Produits réels financiers	0	0	2	0
Produits réels exceptionnels	33	20	7	9

Les opérations d'investissement 2018 (source : Finances publiques)

<i>Dépenses en € / habitant</i>	OFFEMONT	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	279	255	314	340
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	44	48	70	79

<i>Recettes en € / habitant</i>	OFFEMONT	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	26	40	44	57
Recettes liées aux emprunts	4	82	60	75
Subventions et participations d'équipement reçues	64	64	59	89

Strate de référence

Population : 3 936

Régime fiscal : FPU Commune de 3 500 à 5 000 habitants

Résultats des dernières élections

Élections européennes du 26 mai



Nombre d'inscrits	2 798	Blancs	19
Absentions	1 353	Nuls	36
Votants	1 445	Exprimés	1 390

Liste conduite par	Bureau n°1 Martinet	Bureau n°2 Mairie	Bureau n°3 Citronniers	Total des voix	%
Mme AUBRY Manon	28	25	36	89	6,40 %
M. DE PREVOISIN Robert	0	0	0	0	0,00 %
M. CAMUS Renaud	0	0	0	0	0,00 %
Mme MARIE Florie	0	0	0	0	0,00 %
Mme LOISEAU Nathalie	74	114	107	295	21,22 %
M. TRAORÉ Hamada	0	0	0	0	0,00 %
M. PHILIPPOT Florian	1	5	3	9	0,65 %
M. ALEXANDRE Audric	0	0	0	0	0,00 %
M. BOURG Dominique	5	8	9	22	1,58 %
M. VAUCLIN Vincent	0	0	0	0	0,00 %
M. LAGARDE Jean-Christophe	24	14	10	48	3,45 %
M. GLUCKSMANN Raphaël	34	30	24	88	6,33 %
M. GERNIGON Yves	0	0	0	0	0,00 %
M. HELGEN Gilles	0	0	0	0	0,00 %
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	14	15	19	48	3,45 %
Mme CAILLAUD Sophie	0	0	0	0	0,00 %
Mme DELFEL Thérèse	0	0	0	0	0,00 %
Mme ARTHAUD Nathalie	0	5	8	13	0,94 %
M. BROSSAT Ian	3	12	5	20	1,44 %
M. ASSELINEAU François	7	5	9	21	1,51 %
M. HAMON Benoît	22	16	15	53	3,81 %
Mme TOMASINI Nathalie	0	0	0	0	0,00 %
M. BARDELLA Jordan	102	116	97	315	22,66 %
Mme CORBET Cathy Denise Ginette	0	0	0	0	0,00 %
M. SANCHEZ Antonio	0	1	0	1	0,07 %
M. DIEUMEGARD Pierre	0	1	0	1	0,07 %
M. CHALENÇON Christophe	0	0	0	0	0,00 %
M. LALANNE Francis	3	2	4	9	0,65 %
M. BELLAMY François-Xavier	36	39	39	114	8,20 %
M. JADOT Yannick	44	89	70	203	14,60 %
Mme THOUY Hélène	13	14	9	36	2,59 %
M. BIDOU Olivier	1	2	1	4	0,29 %
M. PERSON Christian Luc	0	0	0	0	0,00 %
M. AZERGUI Nagib	0	1	0	1	0,07 %

Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Vie pratique.

Visite de Madame la Sous-Préfète

Nous avons eu l'honneur de recevoir, le 25 avril, sur notre Commune Élise DABOUI, Sous-Préfète du Territoire de Belfort. Son attention s'est particulièrement tournée vers le renouvellement du quartier Ganghoffer. Territoire Habitat, à cette occasion, nous a fait visiter un appartement nouvellement rénové. Elle nous a félicités pour toutes les actions menées sur ce secteur.



EURL GALLET Nicolas
COUVERTURE - ZINGUERIE

**RÉVISION TOITURE
NETTOYAGE GOUTTIÈRES
ÉTANCHÉITÉ PVC**

65 rue des Commandos d'Afrique - 90300 OFFEMONT
gallet.nicolas@orange.fr

Tél. 03 84 90 13 85
Port. 06 34 04 40 67

 Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Destruction du bâtiment du Diocèse



Courant juin, le bâtiment du Diocèse situé rue Lully a été démoli. Un projet de construction de 9 habitations à destination des primo-acquédants devrait y prendre place.



Présence postale

Une réunion de la CDPPT (Commission Départementale de Présence Postale Territoriale) s'est tenue en mairie d'Offemont le 06 mars. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour : approbation du compte-rendu de la dernière CDPPT, rédaction du prochain contrat de présence postale 2020-2022, fréquentation des bureaux de poste, inclusion sociale et numérique, mesures estivales des bureaux de poste...

Nous notons que la fréquentation de l'agence postale d'Offemont est en nette augmentation : +5,6 %. C'est la plus importante hausse du Territoire de Belfort. L'augmentation du nombre d'habitants ainsi que la rénovation complète du bureau de poste tant intérieure qu'extérieure expliquent cette progression.



Création de garages aux Casernes



Demandés depuis longtemps par les riverains, 8 garages viennent de voir le jour dans le quartier des Casernes, côté cimetière.

Certains garages étaient réservés depuis trois ans et d'autres ont rapidement trouvé preneur.

Pierre CARLES, Maire, et Kenan SAKAR, adjoint aux travaux ont réceptionné les constructions de la société CAVALLI et les enrôlés de l'entreprise COLAS au mois de mai. Coût total des travaux : 109 318 € TTC.



Autre action sur ce quartier

Le mur d'enceinte des Casernes étant très dégradé, l'entreprise SCHENINI est intervenue pour le remettre en état.



Salle intergénérationnelle du Martinet

Le 30 juin, les habitants de notre commune ont eu l'occasion de visiter les nouveaux locaux de l'ancienne école maternelle du Martinet. Ils ont découvert à cette occasion : une salle de motricité pour les élèves, un salle intergénérationnelle qui profitera à tous, une deuxième restauration scolaire afin de faire face à la demande croissante des parents et qui permettra de limiter le temps de transport des enfants sur l'heure du déjeuner (actuellement 30 minutes).



 Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Requalification du quartier Ganghoffer

Grignotée, mangée, rasée, la tour du 12 rue Renoir est tombée sous les coups de la pelleteuse. Promesse faite, promesse tenue. La seconde du 06 rue Renoir subira le même sort au mois d'août. Le premier coup de pelle a été donné le 25 juin. Les autres bâtiments du quartier bénéficient quant à eux d'une rénovation complète, intérieure et extérieure. Une réunion d'information sur la requalification des lieux s'est tenue en mairie en présence de Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental, Marie-France CEFIS,

Vice-présidente du Conseil départemental, Élise DABOUIS, Sous-Préfète et Jean-Sébastien PAULUS, Directeur de Territoire Habitat.



 Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Deux chantiers pour les jeunes

Dans le cadre du contrat de Ville, cette opération d'entretien des espaces verts à Offemont a été financée par la Préfecture, la Région, le Département et la Commune d'Offemont.

Abdelkader MAHI, adulte-relais, Cyril JOLY, agent technique de la Commune et les éducateurs de prévention du PAS Nord Territoire, Étienne CUNY, Jean-Marc PEULTIER et Weddy TANASI ont encadré Lucas, Zina, Walid et Hyranes lors de ce chantier éducatif.

L'objectif : permettre à 4 jeunes, âgés de 18 à 25 ans, issus du quartier Arsot/Ganghoffer de s'initier aux techniques d'entretien des espaces verts. Cela permet également de tisser du lien social et d'engager un accompagnement de ces jeunes.

L'entretien du talus et des espaces verts dans le quartier des Casernes est une mise en situation réelle de travail et favorise les rencontres avec les habitants d'un autre quartier de leur commune.

Les objectifs fixés par les encadrants avant la mission ont été largement dépassés. La motivation et l'engagement de ces jeunes durant cette semaine encouragent les élus et Julien, employé communal en charge de la Politique de la Ville, notre adulte-relais et les éducateurs du PAS Nord Territoire à poursuivre ces actions.



Un deuxième chantier jeunes s'est déroulé du 17 au 21 juin avec comme objectif l'aménagement d'une aire de repas au quartier des Casernes. L'équipe, composée de Asaël, Esmeralda et Lucas a réalisé une dalle en béton afin d'y poser un barbecue. Puis elle a effectué :

- la remise en couleur d'une table de ping-pong,
- la remise en état d'une table-banc,
- l'entretien paysager de la zone,
- la tournée de ramassage des déchets dans le quartier.

Tout cela sous le regard bienveillant de leurs encadrants : Étienne CUNY, éducateur du PAS, Abdelkader MAHI, adulte-relais et Christian CHALONS, employé communal aux services techniques. L'appui logistique et la coordination de cette action ont été assurés par Marie-line CABROL, adjointe aux affaires scolaires et à la cohésion sociale, Julien GRENTZINGER et les services de la MIEL

pour l'organisation des déjeuners.

Nous remercions la Préfecture et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté pour leur appui financier. La semaine s'est achevée par la mise en service du barbecue, repas partagé entre tous les acteurs et en présence de M. le Maire d'Offemont.

Les bénévoles des Soiras



Toujours actifs et passionnés, toujours au travail pour vous offrir à chaque saison de nouveaux décors. Merci pour leur implication sans faille.



Partenariat avec le lycée agricole

Comme chaque année, les élèves du Lycée Lucien QUELET de Valdoie réalisent leur apprentissage grâce à un partenariat avec notre Commune.

Décoration de printemps

Au printemps, des escargots aux coquilles colorées ont pris place au rond-point.



 Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Remise de prix pour Offemont



La remise des prix du concours départemental 2018 des villes et villages fleuris organisée par le Conseil départemental et Belfort Tourisme s'est tenue le 22 mars à la salle des fêtes de Belfort.

La Commune étant déjà récompensée pour le fleurissement dans sa globalité au niveau de la Région (une fleur), le jury du Conseil départemental nous a récompensés pour le fleurissement et le décor de la mairie.



Nouveau massif

Un nouveau massif vient embellir l'entrée de la salle intergénérationnelle du Martinet.



Fleurissement

Été



Retour de couleurs chatoyantes dans les rues de notre village où les fleurs de l'été s'épanouissent.

 Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Le tour de France à l'honneur



De nouveaux arbres

De nouvelles plantations en remplacement d'arbres morts ont été réalisées ce printemps :

- 2 sorbiers des oiseleurs à la rue du Cuniot,
- 1 acacia boule sur le chemin entre la mairie et l'école du Centre,
- 1 tilleul dans la cour de l'école du Martinet,
- 2 catalpas à l'école maternelle du Centre.



École du Martinet



Rue du Cuniot



Vers la mairie



École maternelle du Centre

 Retrouvez plus de photos du fleurissement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Composteur en démonstration



Grand Belfort vous propose d'acquérir un composteur au prix de 25 €. Un exemplaire de démonstration est à l'entrée de la mairie depuis le début du mois d'avril. Y mettre ses déchets de cuisine (épluchures, restes végétaux ...) et ses déchets du jardin (feuilles, tonte ...) vous permettra de fabriquer votre engrais naturel pour une réutilisation dans votre jardin ou vos massifs de fleurs. Un bon geste pour la planète.



Les gobelets

1 000 gobelets réutilisables ont été achetés par la Commune, ils sont destinés à être utilisés lors des manifestations communales ou organisées par les associations d'Offemont. Une caution de 1 € par gobelet est demandée aux consommateurs, libre à eux de le rendre ou de le conserver en souvenir !

Récupérateurs d'eau

L'eau est une ressource précieuse, nous avons donc pris la décision d'acheter deux cuves à eau de 10 000 litres chacune nous permettant de récupérer les eaux de pluie qui seront destinées à l'arrosage des fleurs.



Enlèvement des pavés en basalte fondu

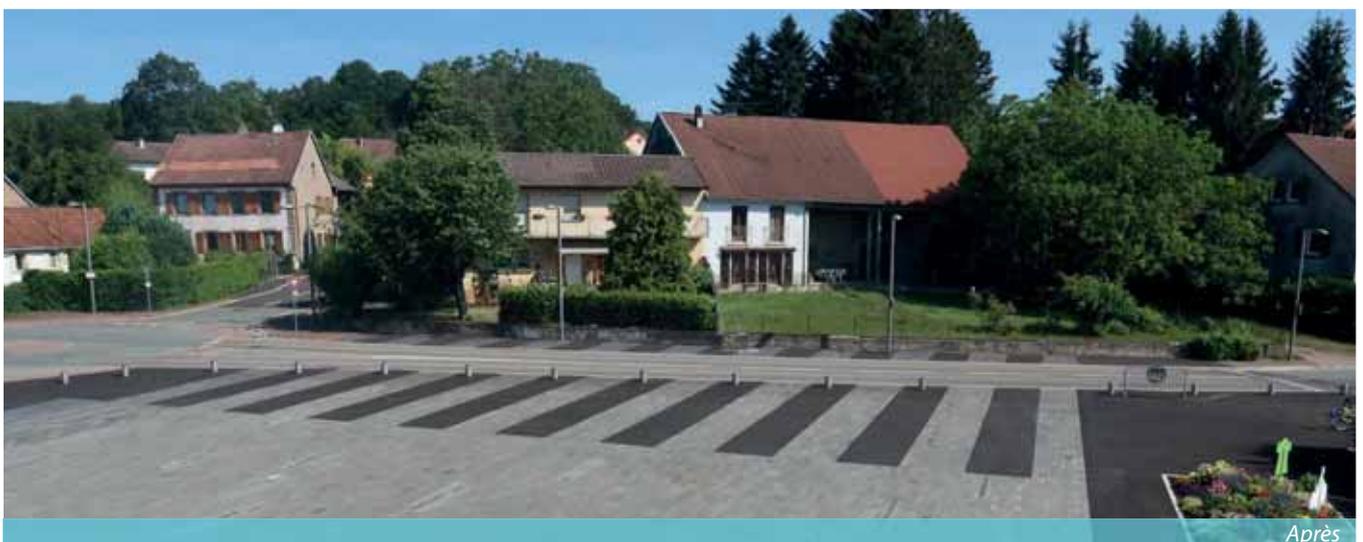
Fini les glissades hivernales ou sous la pluie ! Après constat d'huissier confirmant la dangerosité des pavés en basalte, ces derniers ont été remplacés par un enrobé. Coût de l'opération : 41 743 € HT. Subvention reçue du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique : 17 250 €.



Avant



Pendant les travaux



Après

Éclairage

Et la lumière fut ! Un lampadaire vient désormais illuminer le croisement rue Gabriel FAURÉ au niveau de la piste cyclable.



33 rue les Chézeaux
90380 ROPPE

06 61 98 87 55

wilfried.cunchon@free.fr

Wilfried CUNCHON

Vente et installation
Chauffage / Sanitaire / Plomberie
Salle de bain
Neuf et rénovation

Votre spécialiste
de vos installations
Vaillant

RGE Quali Bois 2019

RGE Chauffage+ 2019

Professionnel du Gaz
C.A.P. Gaz (Mars 2019)

RGE Quali Pac 2019



Travaux de martelage en forêt

Le martelage est le marquage des arbres qui seront destinés à être coupés. Cela fait suite à une délibération de la Commune qui valide le programme de l'ONF des coupes sur la forêt pour l'année en cours. Pour 2019, cinq parcelles avaient été retenues dans le bois au dessus de la rue du Chêne pour une surface de 5,50 ha sur les 81 ha que compte la forêt communale. Le Maire, Pierre CARLES, et son conseiller municipal, Gilles LAMAIRE, ont été conviés au marquage d'une des cinq parcelles le 17 mai en présence de Blandine DECOCK et Thibaud ROY, techniciens forestiers à l'ONF. Après un exposé du classement de la parcelle et des consignes de martelage, il a été procédé au marquage de 40 arbres, principalement des hêtres, pour un volume de 100 m³. Le marquage de cette parcelle est réalisée dans l'objectif de renouveler le peuplement grâce à la fructification des arbres. La lumière apportée au sol par l'enlèvement des grands arbres favorise le développement des semis naturels issus de la fructification. Ces semis constitueront la forêt des 100 à 150 prochaines années. Le prélèvement de bois sur l'ensemble de la forêt est géré durablement. Il est estimé par rapport à l'accroissement des bois, d'une manière globale, pour ne pas appauvrir la forêt. En 2019, 400 m³ ont été marqués sur 5,50 ha pour un potentiel estimé de 25 000 m³ sur les 81 ha de la forêt d'Offemont.



Présentation de la parcelle et des consignes de martelage.



Opération de mesure du diamètre pour calculer le volume de l'arbre.



Choix du marquage de cet arbre pour favoriser les semis à son pied.



Opération de marquage : on laisse une empreinte spécifique et reconnaissable (une marque au pied de l'arbre et une au tronc).

Salle polyvalente de l'Arso

Ce sont des couleurs pastel qui sont venues rajeunir les façades de la salle polyvalente de l'Arso en harmonie avec la nature environnante. Les travaux ont été réalisés en mai.



Conseil Municipal des Enfants

Après plusieurs réunions de travail, où les élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont penchés sur les demandes des directeurs d'école et leurs propres constatations et désirs, un Conseil Municipal a eu lieu le 15 juin en mairie d'Offemont. Lors de ce dernier, les enfants ont voté plusieurs délibérations et décidé des dépenses qui seront imputées à leur budget. Leur choix s'est porté sur :

- l'acquisition de pochoirs marelles et escargot qui permettront le traçage de jeux au sol dans les cours de récréation et à la Ruche,
- l'acquisition d'une poutre d'équilibre pour les petits de la maternelle de l'école du Centre suite à la demande de la directrice,
- l'acquisition de bacs poubelles fermés pour l'école du Martinet ; les jeunes ayant constaté qu'en période de vent, les papiers des goûters s'échappaient des poubelles actuelles (ces dernières seront ré-utilisées sur le quartier des Casernes).

À la suite de ces décisions, les élus du Conseil des enfants se sont proposés pour effectuer les tracés des jeux durant les vacances d'été dans les écoles.



Première action du CME : visite du Sertrid à Bourogne



Le CME, en compagnie de quelques jeunes de la Ruche, a été invité à visiter le Sertrid à Bourogne. Le Sertrid est le centre d'incinération où sont traités les déchets de notre commune. Après avoir visionné un film récapitulant les actions effectuées dans cette usine, les enfants ont bénéficié d'une visite guidée très complète du site. Nous remercions les membres du Sertrid pour leur implication auprès du jeune public qui aide à faire évoluer les mentalités en matière de tri des déchets.

Deuxième action du CME : nettoyage sur le quartier de l'Arсот

Le CME a organisé le 29 mai, en collaboration avec les jeunes de la Ruche et de la CLÉ, une action de nettoyage sur le quartier de l'Arсот. C'est munis de sacs de couleurs différentes afin d'effectuer un tri judicieux des déchets, qu'une trentaine de jeunes se sont mobilisés, gants et pinces en mains. Ils ont parcouru le quartier accompagnés des animateurs des deux structures. Hélas, il faut le dire, de très nombreux sacs ont été remplis. Cette belle initiative a été récompensée par un grand goûter. Une action identique sera effectuée à l'automne aux alentours de la Ruche et du stade.



La fête de l'école maternelle du Centre

En prémices des vacances, s'est tenue le 16 juin la fête de l'école maternelle du Centre. Les petits ont présenté un spectacle où danses et chants étaient mêlés, sous le regard attendri des professeurs et des parents venus nombreux les applaudir. À cette occasion, chaque enfant a reçu un bon offert par la Municipalité pour satisfaire leur gourmandise. Au choix, une glace ou une barbe à papa, mais pas les deux !



 Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Jeunesse et éducation.

CASOLI
SERRURERIE - METALLERIE
MENUISERIE ACIER & ALUMINIUM
63, rue des Commandos d'Afrique 90300 OFFEMONT
Tel: 03 84 26 01 21 - Fax 03 84 26 91 42



- ✓ Serrurerie / Métallerie
- ✓ Escaliers / Balcons / Terrasses Métalliques
- ✓ Menuiseries Acier & Aluminium
- ✓ Volets Roulants / Battants
- ✓ Stores / Pergolas
- ✓ Portes de garage / Rideaux métalliques
- ✓ Portails / Clôture Acier & Aluminium
- ✓ Gardes-corps / Mains courantes

Retour en images sur les moments forts

En janvier, confection de galettes des rois



En février, Olympiades durant la première semaine des vacances sur le thème "la glace dans tous les états !".



À défaut de pouvoir faire des igloos, les enfants ont joué dehors sous un grand soleil...

Peinture avec des glaçons colorés pour réaliser de beaux dessins.

Et "cocooning" durant la deuxième semaine des vacances



Réalisation de coussins dans l'atelier couture et détente dans la piscine à boules.

La Ruche



Visite du musée de la citadelle de Belfort le 30 janvier pour une vingtaine d'enfants de la Ruche. C'est bien emmitoufflés que les enfants ont terminé la journée par des jeux dans la neige.

En mars



Joyeux carnaval !

Rencontre avec les enfants de Loisirs pluriel



35 enfants sont allés à la rencontre de leurs camarades du centre Loisirs pluriel le 27 mars. À cette occasion, un grand jeu par équipe a été organisé autour des 4 éléments.

Sylvie PROST DAME

La Fromagerie Sylvie

lafromageriesylvieoffemont@gmail.com
03.70.04.60.73

10 B rue Aristide Briand
90300 Offemont
www.lafromageriesylvieoffemont.com

NOS HORAIRES

Lundi : fermé.

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
09 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.

Dimanche : 09 h 30 à 12 h 30.

La Ruche

En avril, 1^{ère} semaine de vacances sur le thème "Où sont passés les oiseaux ?" ...



Découverte des oiseaux de l'étang des Forges.



Observation des cigognes d'Offemont.



Sortie en forêt à la cabane d'Offemont !



Découverte d'un petit nid de merles pendant une partie de cache-cache !

... et 2^e semaine de vacances sur le thème "Les incroyables talents de la Ruche"



Initiation Hip-Hop, intervention d'une illustratrice, découverte de nos talents de dessinateur et magie pour les grands et les petits ...



Sortie au salon du jeu à Belfort.



Chasse aux œufs de Pâques à la Ruche.

En mai, de nombreuses activités les mercredis



Des tatouages éphémères pour embellir nos bras !



Confection, avec une dose d'amour, de cadeaux pour la fête des mères et des pères !

La Ruche

En juin



Le 05 juin, une vingtaine d'enfants a participé à un *JUST DANCE* géant. Rien de mieux pour l'apprentissage de la motricité en musique !

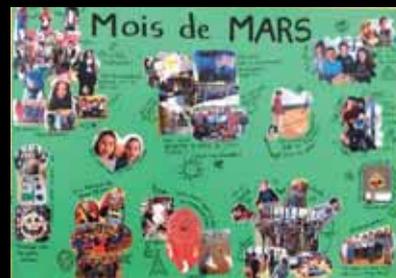


Une fête de la Ruche fort sympathique a réuni parents et enfants. Maquillage, jeux, démonstration de hip-hop et pour finir petit encas ont été proposés aux personnes présentes.



Retrouvez plus de photos de la Fête de la Ruche sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Jeunesse et éducation.

Avez-vous consulté ces panneaux à la Ruche ? Ils retracent les temps forts de chaque mois.



Inauguration de la semaine contre le racisme et l'antisémitisme du 18 au 24 mars



Dans le cadre d'un projet d'actions de portée nationale, retenu par la DILCRAH (Délégation Interministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie), le centre socioculturel la CLÉ a inauguré le 18 mars, le lancement national de la "Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie".

La CLÉ a développé au cours de ces quatre dernières années toute une série de projets, visant à promouvoir le vivre ensemble, le respect, la tolérance, les principes fondateurs de notre République, dont celui intangible de la laïcité.

Nos actions contribuent également à la défense et à la promotion des Droits de l'Homme et des principes fondamentaux de notre société.

Cette année encore, l'art et la culture ont été mis en valeur, au travers de "l'art engagé" : art comme vecteur ou langage universel pour l'intégration à la communauté nationale, dans l'optique de faire naître un intérêt à l'éducation, à la diversité culturelle.

Cette journée inaugurale, d'information, de réflexion, de sensibilisation et d'échanges a été l'occasion de plusieurs présentations artistiques et culturelles.

L'écrit comme autre forme d'engagement, au travers du collectif

"décoloniser les Arts" avec la présentation de l'ouvrage collectif "Décolonisons les arts" par Mohamed GUELLATI, qui a également procédé à une lecture de morceaux choisis.

La chorale du Programme de Réussite Éducative (PRÉ) a présenté différents chants :

- *Mercy*, du groupe Madame, Monsieur. Cette chanson s'inspire d'une histoire vraie, celle d'une enfant nigériane prénommée Mercy, à laquelle sa mère a donné naissance sur le navire Aquarius, peu de temps après avoir été sauvée de la noyade par l'ONG SOS Méditerranée.

- *Chez nous*, écrite par Jean-Jacques GOLDMAN, interprétée par Patrick FIORI et SOPRANO. Cette chanson raconte le parcours croisé et le quotidien de deux familles, de cultures différentes, qui vivent en harmonie dans un quartier populaire de la cité Phocéenne.

- *Ensemble pour la paix*, un titre qui résonne comme un élan de solidarité, un message de paix, un appel au rassemblement et à l'ouverture d'esprit, afin qu'un jour le monde atteigne la paix universelle. Chanson interprétée *a cappella*.

- *Chante la rue*, chanson écrite et interprétée par Pascal OBISPO. C'est un discours fédérateur pour un peuple uni, faisant référence au politicien Jean JAURÈS et à la fête nationale du 14 juillet, pendant laquelle la voix du peuple peut retentir afin de scander à tue-tête les valeurs de la liberté, de l'amour et de l'égalité.

- L'orchestre de la CLÉ s'est ensuite produit au travers d'une prestation des élèves clarinettistes formés au conservatoire de Belfort, antenne de Valdoie.

- Un magnifique et émouvant tableau musical est venu clore cette présentation avec l'interprétation de la chanson *Cosmo* de Soprano : mélange de différentes influences urbaines, pop et électro, orchestré et chorégraphié d'une main de maître par Réjane BEGHIN, artiste émérite.

Les convives et nombreux spectateurs dont Pierre CARLES, Maire d'Offemont, Marie-Line CABROL, Adjointe à la cohésion sociale, Michel ZUMKELLER, député, Marie-France CEFIS, Vice-présidente du Conseil départemental ont été invités à découvrir l'exposition : "Vivre en Société, Parlons-en !", exposition de la CAF du Territoire de Belfort, conçue comme un parcours pédagogique de sensibilisation aux notions fondamentales de la vie en société, relatant son organisation, les particularités de la société française et des états de l'Union Européenne, le respect des différences et la prise en compte des échanges mondialisés. Les convives et les officiels ont été invités à dévoiler les œuvres exposées réalisées par les enfants, pré-adolescents du centre de loisirs avec le soutien de l'équipe d'animation et des volontaires du service civique.





Un buffet confectionné par les équipes d'animation et les volontaires du service civique a clôturé cette soirée.

Extrait du discours de Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ.

"Au niveau local, ces actions devront permettre de vulgariser les valeurs républicaines, le principe de laïcité en s'attachant à rappeler que la vie en société a fortiori en république signifie à la fois droits, devoirs et respect de l'autrui et de la diversité. Les initiatives et autres projets que nous portons, défendons dans le cadre de nos multiples partenariats : avec les services de l'État, du Conseil régional, du Conseil départemental, de la CAF du Territoire de Belfort, de la Commune d'Offemont, de l'ONACVG, de la LDH, le réseau Canopé, du collectif "discriminons les Arts" apparaissent comme un rempart face non seulement à l'hyper individualisme, aux nationalismes de circonstance qui gangrènent toujours plus notre société mais surtout contre les extrêmes de tout bord et de toute obédience.

Donner un sens en montrant notre horreur, notre répulsion à l'égard des terroristes qui ont commis un attentat odieux en massacrant 50 personnes, hommes, femmes, enfants à Christchurch en Nouvelle-Zélande au nom d'une idéologie du pire..."

Assad MOKHENACHE

Diffusion du film *BLAKKKLANSMAN*

Dans la continuité de la "Semaine nationale de lutte et prévention contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie", la CLÉ a organisé la diffusion du film *BlacKKKlansman* le 20 mars.

Ce projet vise à promouvoir la citoyenneté, à engager la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie, à combattre les préjugés ainsi que les représentations xénophobes et d'un autre temps. Cette action a bénéficié du soutien et de la logistique de la Commune d'Offemont : mise à disposition du matériel de diffusion, vidéo projecteur et écran géant.

Le film *BlacKKKlansman* est l'histoire vraie tirée du livre *BlacKKKlansman* de Ron STALLWORTH qui raconte le parcours d'un policier afro-américain de Colorado Springs qui a réussi, en 1978, à infiltrer le *Ku Klux Klan*. Le film se clôt par des images des émeutes de Charlottesville, qui virent s'affronter le 12 août 2017 en Virginie l'extrême droite et des militants antiracistes, au cours desquelles fut tuée la jeune Heather HEYER, à qui le film est dédié. Dans cet espace d'échanges et d'expression citoyenne, la diffusion du film a rassemblé une soixantaine de personnes : des adolescents du secteur Jeunes de la CLÉ, des jeunes adultes de la Mission Locale de Delle accompagnés par Mme DJEBRA, des pré-adolescents du service jeunesse, des membres du Conseil Municipal des Jeunes de Delle, des jeunes de l'UEAJ de Danjoutin.

Les thèmes abordés lors de cet échange ont permis d'apporter un éclairage sur le cas du traitement des minorités, personnes de couleurs aux États-Unis.



C'est ainsi que dans la nuit du 24 au 25 décembre 1865, soit quelques jours après l'abolition totale de l'esclavage, quelques anciens officiers sudistes se réunirent à Pulaski dans le Tennessee pour former ce qui deviendra la plus célèbre et la plus sanglante des organisations terroristes américaines : le *Ku Klux Klan* (KKK ou Klan), dont le folklore (cagoules au bout pointu, croix en feu devant les maisons des noirs...) le rendra immédiatement reconnaissable.

Le but du KKK est de restaurer la suprématie blanche et protestante, en luttant contre la mise en place de l'égalité entre les Blancs et les Noirs.

À travers ce visionnage, il était également question de promouvoir les concepts d'altérité et d'égalité, d'appréhender la richesse culturelle, non plus comme source de différence, mais comme vecteur d'éveil, d'ouverture vers l'autre, d'encourager la solidarité.

Cette projection a rencontré un vif succès et a été suivie d'un débat animé par Nordine CHAHIBI, responsable du secteur jeunes de la CLÉ, Ahmed AYED, animateur du secteur pré-adolescents et de Nadia MOUADJI, responsable du Secteur Famille-Pôle parentalité.

Assad MOKHENACHE

Rencontre-débats autour de l'exposition Quizz *Vivre en Société, Parlons-en !*



Dans le cadre de son projet de sensibilisation, prévention, mobilisation et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie, la CLÉ a accueilli les enfants de la classe de CM2 de l'école du Martinet d'Offemont pour échanger, débattre et réfléchir autour de l'exposition quizz *Vivre en Société, Parlons-en !*.

Cette exposition, propriété de la CAF du Territoire de Belfort, a fait l'objet d'une convention de mise à disposition afin de contribuer au travers de l'action des centres sociaux à vulgariser des notions, valeurs du vivre ensemble et une meilleure connaissance des cultures et des peuples.

Les 21 élèves présents ont profité d'une visite guidée et animée de l'exposition par Nadia MOUADJI, référente Pôle Parentalité Famille de la CLÉ. Des questionnaires quizz ont été remis aux enfants répartis en 4 groupes. Chacun a pu enrichir ses connaissances en termes de droits, devoirs, questions sociétales, us et coutumes en Europe et partout dans le monde.

Également accessible aux pré-adolescents, c'est un groupe d'une dizaine de jeunes de la CLÉ qui a participé à l'animation proposée le 21 mars au secteur famille.



L'art et la culture restent les fondements essentiels de l'identité et de la cohésion de toute société humaine.

Il nous appartient, au travers de cette exposition, de plébisciter la reconnaissance de la diversité culturelle comme composante essentielle des droits humains.

Ces multiples échanges et autres interactions riches et variés ont été l'occasion d'interrogations, de questionnements, d'apprentissages, de débats.

Assad MOKHENACHE

Journée jeux et débats d'idées en partenariat avec Canopé

Dans le cadre d'un projet partenarial développé par Canopé (réseau de création et d'accompagnement pédagogique) et la CLÉ, une dizaine de pré-adolescents de la CLÉ a participé au salon du jeu "Jouer pour apprendre, les jeux coopératifs à l'honneur" le 17 avril.

Différents thèmes ont été abordés : le rapport aux multimédias (risques et prévention), la coordination, le travail en équipe, la stratégie, la logique, les nouvelles technologies....

12 ateliers animés sous forme de jeux-éducatifs, de mallettes pédagogiques ont permis au groupe de pré-adolescents de découvrir, d'appréhender les différentes formes d'addictions liées au numérique.

Médiasphère, qui fait partie du panel de jeux expérimentés lors de cette journée, est un jeu interactif qui permet d'atteindre de nombreuses compétences, notamment dans la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. Son usage nécessite des compétences sociales et civiques ainsi qu'une bonne connaissance de la langue française.



Il s'agit d'inviter les jeunes au dialogue pour leur permettre de mieux distinguer les différentes formes d'addictions numériques.

La question du choix, de la prise de décision objective et éclairée, contribue à faire évoluer leur vision du monde. Ces comportements conscients visent à développer leur capital confiance et autre estime de soi. Dans cet espace d'échanges, de débats et d'expression, l'équipe de Canopé épaulée par plusieurs intervenants, Ghislaine PRENEZ, Directrice, Ahmed AYED, animateur-référent du secteur pré-adolescents de la CLÉ ont redoublé d'efforts et d'attention pour animer cette journée dédiée aux jeux éducatifs et pédagogiques.

Assad MOKHENACHE

Diffusion du film *PARVANA*



Le 16 mai, la CLÉ a organisé, la diffusion sur écran géant du film d'animation *PARVANA, une enfance en Afghanistan* pour la classe de CM1-CM2 de Boban RISTOVSKI, Directeur de l'école élémentaire du Martinet.

Adapté du roman de Déborah ELLIS, ce film d'animation est un conte merveilleux sur l'émancipation des femmes et le pouvoir de l'imagination face à l'oppression et l'adversité.

À travers ce film, Nora TWOMEY, la réalisatrice, met en scène l'amour qu'une fille porte à son père et à sa famille dans un pays où la femme est niée. L'histoire débute en 2001 en Afghanistan, sous le régime des Talibans. Le père, ancien instituteur, raconte à Parvana

l'histoire du pays et de la culture Afghane quand les Talibans font tout pour effacer ce passé.

Courage, bonté, générosité, persévérance sont les qualités qui caractérisent cette héroïne de 11 ans qui, au risque de sa propre vie, exaltent les valeurs de la culture et de l'éducation. Cette projection s'inscrit dans le cadre de l'action "Mobilisés contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie" développée par la CLÉ et co-financée par la DILCRAH, la Préfecture du Territoire de Belfort, la Commune d'Offemont, la CAF du Territoire de Belfort, le Conseil départemental du Territoire de Belfort.



Au travers de la réflexion, du questionnement, il s'agissait d'appréhender le monde, de dénoncer les injustices et le totalitarisme, pour déboucher sur la promotion des Droits de l'Homme et des principes de la République. Assad MOKHENACHE, directeur de la CLÉ, est intervenu en fin de débat pour rappeler l'intérêt majeur de sensibiliser ces citoyens en devenant aux problématiques sociétales, de la pertinence, des échanges en collaboration avec l'Éducation nationale pour œuvrer ensemble pour un avenir meilleur pour toutes et tous.

Assad MOKHENACHE

Visite de la synagogue de Belfort



Dans le cadre du projet de « Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et l'Homophobie », la CLÉ a organisé une visite de la Synagogue de Belfort qui s'est déroulée le 09 avril.

Cette visite guidée et commentée de la Synagogue de Belfort par Nadia HOFNUNG, Présidente de l'association *Judaïques Cultures* et Laurent HOFNUNG, Président d'Honneur de la communauté juive de Belfort, a été l'occasion d'une présentation des origines du judaïsme, des confluences entre les trois principales religions monothéistes que sont le judaïsme, le christianisme et l'islam. L'esprit qui a animé cette visite était empreint de solennité, de respect, de volonté de découvrir, mieux connaître l'histoire du judaïsme, ses tendances et autres courants. Cette présentation s'est poursuivie par une découverte des rouleaux de la Torah autour d'un échange interactif avec les enfants qui se sont montrés intéressés, curieux et émerveillés face aux explications données. La délégation menée par Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ, Yvette HOSSELET, Présidente de la CLÉ, comptait également des partenaires institutionnels, Isabelle BRISWALTER, puéricultrice au PAS Nord territoire, Lamia ZIRAOU, responsable du secteur enfance-jeunesse de l'AFSCO Mulhouse ainsi que des membres de son équipe d'animation.

Encadrée par Nordine CHAHIBI, responsable du Secteur Jeune de la CLÉ, Nadia MOUADJI, Responsable du Secteur Famille/Pôle-Parentalité de la CLÉ et Ahmed AYED, animateur de la CLÉ, cet après-midi découverte s'est tenu sous les meilleurs auspices. La Commune d'Offemont avait spécialement affrété son bus ainsi qu'un chauffeur pour organiser le transport des participants à cette visite.

Le partenariat entre la CLÉ et l'association *Judaïques Cultures* initié voilà près de 4 ans continue à se développer, fruit d'une impérieuse nécessité : contribuer à former les citoyens de demain ouverts sur le monde, prônant des valeurs de tolérance, de respect et militant pour le droit à l'altérité et au vivre ensemble.

Assad MOKHENACHE

Cérémonie du 08 mai

Le temps était à l'unisson de nos cœurs, triste en ce jour solennel de recueillement, face aux noms de ceux qui sont tombés au combat.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



au Logis
des Ours

HOTEL***

Hôtel * Restaurant**

Ouvert tous les jours sauf dimanche soir
Service de 12 h à 14 h et de 19 h à 21 h 30

— RESTAURANT TRADITIONNEL — SERVICE TRAITEUR —

53 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT - Tél. 03 84 21 39 28 ou 03 84 28 08 07
aulogisdesours@orange.fr - www.aulogisdesours.fr

Inauguration de la piste forestière



Une nouvelle liaison douce relie notre commune à celle de Denney. Au niveau de la Commune d'Offemont, nous avons réalisé une piste forestière mixte (piétons / cycles) en milieu d'année 2018 mesurant 530 mètres linéaires pour un montant de 41 540,48 €. Nous avons reçu une subvention DETR de la Préfecture de 6 923,41 €.

De son côté, Denney a poursuivi le tracé à l'automne 2018.

Pierre CARLES, Maire d'Offemont, Jean-Paul MORGEN, Maire de Denney ont eu le plaisir d'inaugurer cette piste le 17 mai en présence de Cédric PERRIN, Sénateur, Ian BOUCARD, Député, Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental, Marie-France CEFIS, Vice-présidente du Conseil départemental, Patrick FERRAIN, Conseiller départemental, de nombreux élus et représentants des entreprises intervenantes.



 Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Excursion à Ribeauvillé

C'est dans la bonne humeur et avec le plaisir de se retrouver que 58 personnes ont participé à cette première sortie de l'année le 05 avril.

Dans la matinée, visite guidée, découverte et dégustation à la chocolaterie Stoeffel. Tous les ingrédients étaient réunis pour passer un agréable moment gourmand !

À midi, l'excellent repas pris au restaurant *Le Cheval Noir* a ravi toutes les papilles, suivi d'un après-midi à la découverte de Ribeauvillé, jolie petite ville typiquement alsacienne.

Sur le retour, dernière étape à la savonnerie Argasol à Sainte-Marie-aux-Mines. Entièrement artisanale, cette savonnerie est située dans un lieu atypique et surprenant... C'est dans une ancienne chapelle rénovée où les vitraux conservés donnent à l'endroit une lumière exceptionnelle que sont fabriqués les savons bio, naturels et doux. Resteront dans nos mémoires les senteurs enivrantes de verveine, de mandarine, de menthe...



 Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.



Côte Fleurs
Maître Artisan Fleuriste

7, Rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 15 98

10, Rue d'Alsace - 90130 MONTREUX-CHATEAU
Tél. 03 84 23 34 18 - cote.fleurs90@orange.fr

Ets BAUMGARTNER



Pascal BAUMGARTNER
1 impasse des martinets - 90700 CHÂTENOIS-LES-FORGES
www.baumgartner-eclairage-public-belfort.fr

Tél. 06 63 83 20 77
ets.baumgartner@outlook.fr

Éclairage public - Maintenance - Électricité générale - Contrôle
Économie d'énergie - Diagnostic - Signalisation lumineuse

Atelier sécurité routière



L'atelier "sécurité routière" organisé par Domicile 90 avec son service prévention et animé par l'association prévention routière du Territoire de Belfort s'est déroulé à la mairie d'Offemont le 17 avril.

10 personnes âgées de 69 à 76 ans ont pu faire le point sur les nouveaux panneaux de signalisation, les conduites à risque à éviter, les mesures à prendre lors de trajets effectués avec les petits enfants ...

L'atelier a été apprécié et les participants souhaiteraient reconduire l'expérience et approfondir la remise à niveau sur la signalétique et les giratoires.

Atelier sommeil



12 personnes étaient présentes lors de la conférence sur le sommeil organisée par Domicile 90 et animée par le docteur Julie PEQUEGNOT-GILLET le 27 mai.

Après un petit rappel de ce qu'est le sommeil et les différents stades d'endormissement, le médecin a évoqué les différentes complications rencontrées et a donné des astuces et des conseils pour mieux dormir.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Fête vos jeux



Ah, si toutes les journées d'école pouvaient être comme celles-ci ! Les 26 et 27 janvier s'est déroulée comme chaque année, *Fête vos jeux* pour la plus grande joie des élèves de nos écoles. Jeux variés et divers ont parfois donné du fil à retordre aux petits mais également aux grands. Les enfants ont pu venir en famille le dimanche.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-of-femont.fr, rubrique Animation et Communication.



Rodrigues
s.a.r.l. Père & Fil,


**MAÇONNERIE GÉNÉRALE
TERRASSEMENT**

42 b, rue de Chalonvillars - 90350 EVETTE SALBERT
Z.I Les Champs Lajus - 70290 PLANCHER BAS
03 84 27 35 01 - 06 81 58 02 61

E-mail : pierrick.rodriques@wanadoo.fr

 SARL Rodrigues Père et Fils

 sarlrodriques

Carnaval

Succès croissant pour cette seconde édition du carnaval qui a eu lieu le 06 mars, organisé en partenariat avec les enfants du Conseil Municipal et de la Ruche. Après un défilé dans les rues d'Offemont, les enfants se sont retrouvés à la MIEL pour un surprenant spectacle proposé par les animateurs de la Ruche, des ateliers sur le langage des signes et le chant proposé par la CLÉ. Pas moins de 10 kg de beignets réalisés par Carole, Marie-Line et Nicole, adjointes et talentueuses cuisinières, ont été appréciés lors du goûter géant proposé aux enfants et parents présents.



 Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Fête du timbre

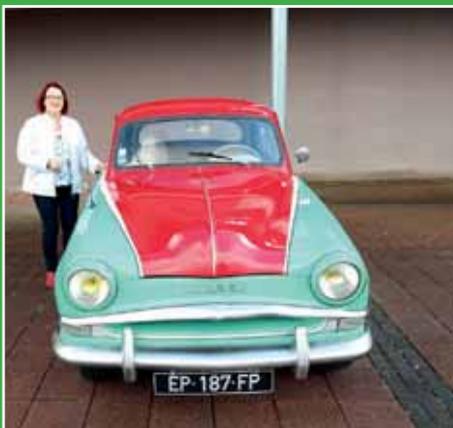
125 élèves des écoles élémentaires d'Offemont ont participé au concours de dessins sur le thème de l'automobile, dans le cadre de la fête du timbre 2019, qui a eu lieu les 08 et 09 mars à la MIEL. Le jury s'est réuni le 07 février afin de choisir les plus beaux dessins et photographies, en présence des représentants du club philatélique, de Marie-France CEFIS et Patrick FERRAIN, Conseillers départementaux, Denis BOUDOT, Président de l'APHIEST et d'élus de la Commune.



Le dessin gagnant

Animation

Après le vote du jury, trois dessins ont été retenus, les lauréats se sont vus remettre à cette occasion une planche de timbres spécialement créée avec leur dessin. Deux clichés de photographes offemontois, Max BIEHLER et Damien PERSONENI, ont également été choisis pour réaliser la carte postale et le timbre de l'événement (photo ci-contre). Cette fête s'est tenue simultanément dans 88 villes en France. L'Aphiest Belfort a organisé à Offemont une grande manifestation qui a touché à la fois collectionneurs, amateurs d'art et de véhicules anciens. Une "balade timbrée" a également été proposée entre Offemont et Masevaux.



 Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

38^e rallye automobile de Franche-Comté

Une très belle édition pour ce 38^e rallye, les 16 et 17 mars, avec un grand merci à la Commune d'Offemont et à toute son équipe pour leur accueil et leur disponibilité. Merci également à tous les membres de l'ASA Franche-Comté pour leur investissement sur un terrain totalement nouveau.

Public et pilotes ont été conquis par les nouvelles spéciales, notamment "une première" avec la montée du Salbert à partir de Cravanche le samedi après-midi. Dimanche, on retrouve sept spéciales du côté de Grosmagny, Étueffont et Rougemont-le-Château avec retour au parc fermé à la mairie d'Offemont à chaque tour.

Une belle bagarre sportive, du suspens jusqu'à la victoire finale entre Nicolas GROSJEAN, vainqueur, et Ludovic JEUDY, leader déchu dans le dernier secteur chronométré.

Un retour dans le Nord Territoire pour cette 38^e édition, un pari osé, sur deux jours de compétition.

Beaucoup de travail pour toutes les équipes engagées sur ce projet depuis plus de six mois, un gros soutien des collectivités, de nos partenaires ainsi que le dynamisme de l'équipe municipale ont permis la pleine réussite de cette grande fête du sport automobile.

Éric GAVILLOT, Président de l'ASA Franche-Comté



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Des comédiens solidaires

La troupe de théâtre des enfants d'Offemont, les Off Kid's, a invité le 06 avril les jeunes comédiens d'Évette-Salbert et les adultes de la troupe de Petitmagny, à venir jouer chez eux. Tous encadrés par Marie-Laure MARCHAND, ils ont joué sur une scène installée pour l'occasion en salle d'honneur de la mairie. La pièce intitulée *C' à Nous* a été écrite spécialement pour eux par Marie-Laure. Le public est venu nombreux pour applaudir les comédiens et apprécier le résultat de plusieurs mois de travail. Enfants, adolescents et adultes se sont beaucoup investis dans l'apprentissage des textes, ont travaillé leur expression orale et corporelle et surtout, ont gagné en confiance en eux ! Les différents exercices pratiqués durant l'année les y ont aidés et leur ont permis aussi de travailler la mise en scène et leur capacité de mémorisation.

L'entrée au chapeau a permis de récolter 350 €, 100 € seront reversés au profit du CCAS de la Commune et 250 € au profit de Jade, petite fille courageuse d'Anjoutey, atteinte d'une grave maladie.

La nouvelle saison théâtrale reprendra en octobre à Offemont. Inscriptions et renseignements au 06 10 82 73 53 ou contact@10h20.fr.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Sport et associations.



Magazines Offemont Réalités

Nous disposons encore de quelques exemplaires des anciens magazines *Offemont Réalités* dans nos archives ; si vous souhaitez obtenir un ou plusieurs numéros pour vous ou vos proches, vous pouvez en faire la demande en mairie. Voici les exemplaires disponibles :

N° 7 de 1974, N° 24 et 26 de 1983, N° 27 de 1984, Juin 1985, Juillet 1988, 1995, 1997, 1998, 1999, Juillet 2001, Automne 2001, Printemps 2002, Printemps-été 2003, Hiver 2003-2004, hors-série 2004 Offemont vu du ciel, Automne-hiver 2005/2006, Hiver 2006/2007, Hors-série 2010 spécial forêts, Février 2011, Hors-série 2011 spécial 14/18, Janvier 2011 130 ans du lion, Hors-série 2012 spécial quartier Arsot, Mars 2013, Février et juillet 2014, Février et juillet 2015, Février et juillet 2016, Février 2018.

Week-end "Découvertes"

Chaque année, la Commune d'Offemont organise un week-end dédié à la découverte de sports et d'activités culturelles. Cette quatrième édition proposait 18 animations les 22, 23 et 24 mars. Retour sur cet événement au travers des avis des responsables de ces activités.

"Une belle journée de visites multi-générationnelles (parents accompagnés de leurs enfants, de jeunes et aussi de seniors) correspondant entièrement à l'esprit de l'activité et permettant de faire connaître son ouverture prochaine." *Thibaut de IMPRO TG*

"Nous avons eu au total (adhérents et extérieurs enfants ados) une quinzaine de personnes, M. le Maire inclus. Cette matinée a permis aux aikidokas de découvrir la salle et les lieux." *Pascal RUBIERO de IRPS*

"Pour le volley, tout s'est bien passé. Nous avons reçu principalement des familles et les jeunes ont beaucoup joué sur un terrain avec un filet mis à leur hauteur. La relève du VBCO est assurée." *Nicolas ROCHE du VBCO*

"Le week-end a été une jolie réussite, la météo fut magnifique et des personnes ont réservé des ateliers suite à ce dimanche !" *Coralie OBRIST des Boutons d'Or*

"La TeamHBCO recevait Orchamps-Vennes. Notre équipe l'a emporté 26 - 23. Merci aux nombreux supporters qui se sont déplacés !" *Jérémy JACQUEMIN du HBCO*

"Cela s'est très bien passé pour le Tennis Club. Cela nous a permis d'inscrire 3 nouveaux adhérents et de renouveler 6 inscriptions. Nous espérons peut-être une fréquentation plus importante par cette belle journée mais c'est déjà bien d'avoir pu attirer de nouveaux membres." *Daniel KAISER du TCO*





Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Chasse aux œufs



Plus d'une centaine d'enfants de 2 à 12 ans se sont retrouvés à la MIEL en ce lundi de Pâques pour la traditionnelle chasse aux œufs. 450 œufs multicolores étaient à découvrir sur l'aire de jeux et le terrain de foot. Chaque enfant est reparti après avoir échangé ses œufs factices contre leurs homologues en chocolat. C'est autour du verre de l'amitié que parents et enfants se sont réunis en fin de matinée.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Fête de quartier et forum formation à l'Arso



La Lion's Fight Academy, fort d'une première organisation qui avait permis de faire venir une douzaine d'organismes de formation l'an passé sur le quartier de l'Arso lors de son événement du Forum Formation, a renouvelé l'expérience le 20 avril dernier. Le concept consiste à mêler fête de quartier et Forum de Formation pour

permettre de rendre le second plus convivial et ainsi faire venir un maximum de personnes. Le but est de faire découvrir les différents organismes de formation qui souvent sont peu connus par les habitants des quartiers et de faire vivre le quartier grâce à une fête permettant aux plus jeunes de s'amuser.

Hakim MOUSSAOUI, Président de la Lion's Fight Academy, déplore toutefois pour cette année, les nombreuses annulations de dernières minutes et l'absence de réponse des organismes de formation. Il souligne la différence entre les discours officiels des organismes (et entreprises) et la réalité de terrain.

Toutefois le quartier de l'Arso a vécu une belle journée festive, où rire des enfants et joie des familles étaient au rendez-vous. De nombreuses activités ont été proposées telles que châteaux gonflables, démonstrations de boxe thaïlandaise, chasse aux trésors... Cette journée s'est clôturée avec une grande chasse aux œufs qui a fait le bonheur des grands comme des petits.

Il est logique pour Hakim MOUSSAOUI de renouveler chaque année cette journée qui s'inscrit maintenant dans les habitudes du quartier et ainsi permet à tous de se retrouver et d'apprendre à se connaître lors d'un événement festif. La fête de quartier de l'Arso permet de réunir l'ensemble de la population et de créer du lien entre les différents quartiers d'Offemont.

La Lion's Fight Academy a une dimension sociale importante au sein des différents quartiers où elle œuvre mais n'en n'oublie toutefois pas la partie sportive, preuve en est ses bons résultats de cette saison. En effet, elle compte parmi ses compétiteurs Ismaël ELOUARDI, champion de France AFMT et vice-champion de France FFKMDA, Yasmine ELOUARDI, championne de l'Est AFMT et FFKMDA, Adolphe TYSSIA, championne de l'Est AFMT.

Le club compte aussi dans ses rangs Nahim MOUSSAOUI qui participe à de nombreux galas en Belgique, au Luxembourg et dans de grandes villes en France. Son prochain combat se déroulera à Lyon où les meilleurs combattants français s'affronteront. Il est également détenteur cette année du trophée de l'ALMA du Luxembourg. Cette réussite lui ouvre les portes pour la saison prochaine de futurs combats en Hollande où se rencontrent les meilleurs combattants européens. Le jeune Ismaël fera aussi partie de l'aventure Belge et Hollandaise. La saison prochaine s'annonce riche en événements car le quartier de l'Arso regorge de nombreux talents qui devraient émerger rapidement. La Lion's Fight Academy a de beaux jours devant elle, grâce à un vivier de jeunes combattants, sérieux et volontaires, aux talents certains.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Une Rose, un espoir



Notre 11^e opération a connu un vif succès grâce à la mobilisation de nombreux motards arpentant les villages sous des conditions météorologiques pas toujours favorables. Votre accueil et votre participation nous ont permis de récolter la somme de 39 569 €. 25 000 € seront dédiés à l'acquisition d'instruments nécessaires aux opérations chirurgicales en faveur de l'Hôpital Nord Franche-Comté et 14 569 € pour l'aide aux malades via la ligue contre le cancer. Merci à tous et à l'année prochaine !



Vide-greniers de l'AS Offemont



Le vide-greniers organisé par l'AS Offemont a remporté un grand succès ce 30 mai autour de la MIEL.

De nombreux visiteurs sont venus tout au long de cette journée ensoleillée et ont pu rencontrer les 105 exposants présents.

Un grand merci à la quinzaine de bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Le comité de l'AS Offemont



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

La chorale 1.2.3. Soleil

La chorale 1.2.3. Soleil a un nouveau chef de chœur depuis un an, Michel CAZEAUX. Il s'est exprimé ainsi dans le programme distribué au public lors du dernier concert donné par la chorale le 25 mai en l'église Sainte-Odile de Belfort.

"Neuf mois ?

C'est le temps passé avec la chorale 1.2.3. Soleil, depuis que j'en ai pris la direction en septembre 2018. Orpheline l'année dernière, elle a retrouvé un chef qui l'a adoptée, pour le meilleur et pour le pire.

Neuf mois ?

Ce sont d'abord quelques petites semaines pour que la pâte prenne et qu'une confiance mutuelle s'installe. Puis c'est le travail intensif ! Le temps de gestation, d'une pâte humaine et vocale qu'il a fallu malaxer sans cesse pour aboutir à cette métamorphose faisant passer la chorale 1.2.3. Soleil de la naissance à la renaissance.

Neuf mois ?

C'est un beau mariage dont voici le premier enfant ! C'est alors l'accouchement douloureux des dernières répétitions et des changements ou affinements incessants ! De toute cette gestation et de ce travail ont enfin émergé la joie et le bonheur d'entendre le beau résultat que nous partagerons à chaque représentation avec nos nombreux spectateurs. Puissent ces chants les réjouir, leur transmettre notre joie de chanter et quelques étincelles de ce bonheur !

Je voudrais pour terminer, remercier sincèrement tous les choristes pour la confiance qu'ils m'ont faite tout au long de ces neuf mois, ainsi que pour tous les efforts qu'ils ont consenti à faire, et je sais que ce n'était pas facile pour certains."

Lors de ce dernier concert, le programme vocal était entrecoupé de pièces jouées au piano. Les commentaires glanés à l'issue du concert étaient très positifs. Le nouveau répertoire était très bien maîtrisé grâce à une technique vocale de plus en plus solide.



Scène ouverte



Le 15 juin, un public nombreux est venu applaudir les différents artistes devant la mairie. La chanson française a été mise à l'honneur par Rémy GILLET, French Acoustic Music, A Cordes Voix, Pascal CARRÉ et Best'Off. Un concours de poésies a été organisé pour l'occasion avec les élèves des classes de CM2 des écoles du Centre et du Martinet. La remise des prix a eu lieu dans l'après-midi. Grand merci à Roland CIBIL et l'association Best'Off pour l'organisation de cette magnifique journée.



 Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Fête de la Commune

Journée bien remplie pour les petits et les grands ce 22 juin. L'après-midi était consacré aux jeux, maquillage pour enfants, tours de manège, kart à pédales, envol de fusées à eau, ... plein d'animations pour les familles venues nombreuses ! À 18 h, l'apéritif communal a été offert aux personnes présentes. Puis Dany MOUREAUX a animé la soirée à la MIEL au son de l'accordéon. À la tombée de la nuit, les élus ont proposé à la population un feu d'artifice tiré depuis le terrain de foot, une première !



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication. Une vidéo des feux d'artifice est sur notre site et à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=9GCwhj0NQyk>.

Badminton Offemont Loisirs

Soirée fluo

Le 23 mars, le Badminton Offemont Loisirs organisait la 3^e édition de sa soirée fluo : compétition de double amicale où se rencontrent les adhérents de l'association mais aussi les extérieurs qui veulent découvrir l'activité. La soirée se déroule en nocturne sous des lampes ultra violet accompagnée de musique techno. Un moment convivial qui a encore rassemblé cette année une cinquantaine de licenciés prêts à en découdre jusque tard dans la nuit. À l'année prochaine, pour ceux qui veulent les rejoindre !



Rencontre inter-associations



Le 02 juin, le Badminton Offemont Loisirs a organisé sa première journée inter-associations. Le principe de cette rencontre était d'inviter les différentes associations de badminton du secteur à nous rejoindre pour un tournoi de double. Ont répondu présent Danjoutin, Châtenois-les-Forges, Vézelois, Rougemont-le-Château ainsi qu'une délégation de Général Electric. Une journée sportive très sympathique qui s'est terminée autour d'un petit barbecue. Une rencontre qui se renouvellera sans doute l'an prochain. Avis aux amateurs !

Frédéric LICENZIATO

Cérémonie de remise de diplômes

Le 19 janvier, deux diplômes ont été décernés par Pierre CARLES au nom de la Madame la Ministre de la Jeunesse et des Sports, en présence de Marie-France CEFIS et Patrick FERRAIN représentant le Conseil départemental ainsi que des élus de la Commune, à :

- Didier POILEVEY, bénévole au MBA (Montbéliard Belfort Athlétisme).
- Marie PARISOT, bénévole au sein de la paroisse Jeanne d'Arc de Valdoie.



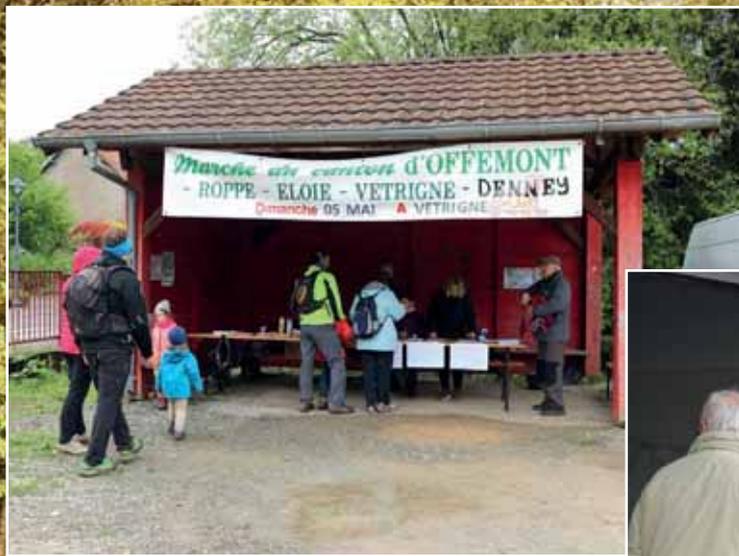
À cette occasion, des sportifs Offemontois ou licenciés dans un club de la commune ont également été félicités pour leur engagement sportif pour la saison 2017/2018. Ont été récompensés :

- Le club de volley (représenté par son président Nicolas ROCHE). L'équipe Seniors termine 1^{ère} de son championnat régional en 2018.
- Le club de tennis (représenté par son président Daniel KAISER). L'équipe Seniors termine 2^e de son championnat régional en 2018.
- Le club de handball (représenté par sa présidente Émilie NARDIN). L'équipe Seniors termine 1^{ère} de son championnat régional et dernière équipe Franc-comtoise en Coupe de France (éliminée en 32^e de finale) en 2018.
- Le club de babyfoot (représenté par son président Stéphane HUMBERT). Participation au championnat de France et d'Europe. Une joueuse sélectionnée en équipe de France Seniors, Mathilde FLORENSON.
- Alain QUITTET excusé et représenté par le président du CDH 90 Jean-Marie ARROYO. Alain QUITTET, ancien champion olympique en handbike, est champion de France, d'Europe et du monde au tir. Sélectionné en équipe de France, il a pour objectif de décrocher une médaille olympique lors des prochains JO.
- Mattéo DOILLON, 15 ans, Offemontois, a obtenu une place sur le podium au France Jeunes de Gymnastique en 2018 avec l'ASM Belfort section Gym.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Marche du canton



Presque 200 marcheurs et une trentaine de vététistes ont participé à la 24^e marche du canton ce 05 mai. Organisée conjointement avec les élus et bénévoles des communes de Roppe, Vétrigne, Éloie et Denney, le départ a eu lieu cette année de Vétrigne.



 Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Tir du Roy

Le traditionnel tir du Roy, co-organisé par la Société de Tir *La Miotte* et l'Association des Officiers de Réserve de la Région de Belfort, s'est déroulé le 29 juin au stand Pierre DOLFUSS.

Cette 28^e édition a attiré une cinquantaine de tireurs de Franche-Comté et d'Alsace, malgré un contexte de refonte des épreuves rendue nécessaire pour maintenir l'ouverture au grand public dans le respect des nouvelles obligations réglementaires.

La lecture du palmarès en salle d'Honneur de la mairie de Belfort a permis de confirmer la qualité des tirs réalisés et de récompenser les tireurs méritants.

Marc-Olivier FONTAINE



Les bons résultats du VBCO



L'équipe VBCO1 (photo ci-contre) a terminé première de la poule B du championnat loisirs de l'aire urbaine. Elle remonte donc en poule A. Pour l'équipe VBCO2, actuellement en poule C, le championnat n'est pas terminé mais elle a également de grande chance de finir première car toujours invaincue et 4 points d'avance alors qu'il ne reste que 2 matchs à jouer. Affaire à suivre et bravo à tous les volleyeurs !

Une année de développement pour le HBCO



Suite à une première saison extraordinaire pour la #TeamHBCO, le club avait de bonnes ambitions :

- L'objectif était le maintien au niveau régional pour l'équipe première.
- Le lancement d'une section de U15 masculine.

Les deux objectifs ont été réalisés.

L'équipe des seniors s'est classée 5^e sur 12 avec 11 victoires, 4 matchs nuls et 7 défaites, deuxième meilleure défense du championnat.

Un bon niveau, des nouveaux joueurs qui se sont parfaitement bien intégrés.

Concernant l'équipe des jeunes, de nombreux arrivants ont fait leur début dans ce sport. Malgré certaines difficultés, ils ont parfaitement évolué et ont montré d'excellents signes pour les saisons à venir. Nous sommes fiers de nos jeunes handballeurs.

Merci à nos supporters, à nos bénévoles, à nos sponsors et à nos élus locaux qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Vous voulez jouer ? Vous entraîner ? Arbitrer ? Notre porte est ouverte. Nous invitons tous les enfants nés à partir de 2007 à nous rejoindre !

#TeamHBCO

Bilan sportif du TCO

Nous sommes fiers des résultats obtenus par les deux équipes : l'équipe 1 a terminé 1^{ère} de son championnat et l'équipe 2, nouvellement créée grâce aux adhérents nous ayant rejoint l'année dernière, a assuré une belle 3^e place.

Sur la photo de gauche à droite : Daniel Kaiser (président du TCO), Samuel GASPARI (trésorier), Foudil MOKHTAR-SEDDIK, Grégory ROUSSET (responsable sportif).

Manquent sur cette photo les joueurs ayant participé au championnat interclub : Pierre GÉNOT, William PENOT, Sylvain SCHKLARTSCHIK, Jonathan BURGEVIN.

Grégory ROUSSET



Quentin KLINGELSCHMITT



Joueurs Espoir SIG Strasbourg

Âge : 18 ans

Taille : 207 cm

Expérience LNB : 3^e saison

Poste : 4 et 5

Bon joueur offensif notamment en poste bas

Quentin, fils d'Offemontois, est passionné de basket, discipline qu'il pratique depuis 5 ans. Auparavant, il s'est essayé à d'autres disciplines (foot, tennis, handball ...) mais c'est le basket qui a remporté son adhésion. Après avoir découvert ce sport à Pékin, il l'a pratiqué à Besançon puis à Paris pour finalement rejoindre le club de Strasbourg. Étudiant dans cette ville, il partage son temps libre entre le sport et sa vie sociale. Il évolue en championnat Espoir.

Il a un message à l'attention de la jeunesse : "Ce n'est pas facile tous les jours de jouer à ce niveau, mais lorsqu'on a trouvé une passion et que l'on s'accroche, les mauvais jours restent minoritaires par rapport aux bons moments. Il faut continuer de s'accrocher, le travail paye toujours".

Pour la suite ? Son objectif est de devenir professionnel et pourquoi pas évoluer en Euro league. C'est tout ce que nous lui souhaitons !

Retransmission de matchs de football



La coupe du monde féminine de football s'est déroulée en France et c'est tout naturellement que la Commune est devenue supportrice de cette équipe.

Après 3 victoires sur les 3 matchs de poule, les filles nous ont offert une belle qualification contre le Brésil en 8^e de finale.

Elles se font éliminer en quart avec les honneurs face au futur vainqueur de l'épreuve, les États-Unis, 2 buts à 1.

Merci les filles pour toutes ces émotions !

Futsal

L'AS Offemont a aligné cette saison 2018/2019 une équipe de futsal qui se compose d'une douzaine de joueurs. Cette équipe, qui vient pour partie de l'ancien club SC Offemont, se classe première en Régionale 2. Elle montera en Régionale 1 pour la saison 2019/2020.

L'AS Offemont Futsal a joué deux matchs de PLAY OFF R2, elle arrive 4^e sur la région Bourgogne-Franche-Comté. Bravo à l'équipe !



Réunion AJO



122 membres de l'Association des Jardins Ouvriers (AJO) se sont réunis, le 16 février à la Maison du peuple à Belfort, pour participer à la 99^e assemblée générale en présence de Pierre CARLES, Maire d'Offemont.

Le Président a notamment rappelé que la vie dans les jardins n'est pas toujours un long fleuve tranquille avec les dépôts sauvages qui, malheureusement, peuvent encore surgir d'une nuit sur l'autre, comme les sangliers qui ravagent, ici comme ailleurs, les potagers. Une troupe d'une cinquantaine d'individus est présente du côté de l'Étang des Forges.

Tennis de table

Pour cette saison 2018/2019, le tennis de table offemontois a aligné 4 équipes en Départementale (niveau D1, D2, D3 et D4) et une en Régionale 3.

Ce fut compliqué pour l'équipe en D3 suite à de nombreuses blessures et pour l'équipe engagée en D4 composée de jeunes recrues nécessitant une période d'apprentissage.

L'équipe en D2 a su s'imposer en phase 1 pour finalement terminer 2^e ex aequo en fin d'année en ayant battu les premiers de la poule.

L'équipe en D1 termine à la quatrième place sur la première phase pour être finalement troisième sur la seconde. Une grande satisfaction de leur entraîneur Christophe PANICALI qui par son travail a permis une excellente progression de ses joueurs.

L'équipe engagée en Régionale 3 a connu une saison en demi-teinte ; elle finit 6^e sur 8 en première phase mais finalement réussit à décrocher la troisième place en deuxième phase avec deux victoires, trois matchs nuls et deux défaites.



Judo Club Offemont

Entraînement avec les jeunes de la CLÉ



Les jeunes de la CLÉ, encadrés par Selim, se sont rendus au gymnase le 12 janvier afin de s'entraîner aux côtés de Fabrice HENRY, professeur de judo.



Les tournois

Le Judo Club Offemont a participé au mois de mai au tournoi de Champagny et à celui de Saulnot. Nous félicitons nos jeunes judokas : Raphaël, Assia, Lucas H., Léonie, Alice, Lucas B., Mélina, Kylian, Aelita, Valentin et Gauthier.

À cette occasion, je souhaite dire un grand bravo à Terhwall qui a obtenu la première ceinture maron du JCO.

Pot de fin d'année

Dernière séance du Judo Club Offemont avec remise des diplômes de ceinture, suivie d'une présentation du Crédit Agricole sur les dangers domestiques et pour finir, un pot de fin d'année. Merci aux parents, à tous les judokas et aux élus pour cette belle année.

Fabrice HENRY



3^e opération Village Rugby



Malgré une météo défavorable mais grâce à l'appui et au soutien de la Mairie d'Offemont, nous avons réussi l'opération *Village Rugby* ce 11 juin.

Pas moins de 80 jeunes issus de l'école du Martinet (classes de CE1, CE2, CM1, CM2) se sont exercés à la balle ovale.

Merci à Boban RISTOVSKI de nous avoir ouvert les portes de son école et également aux instituteurs et institutrices pour leur aide précieuse durant les divers ateliers.

Un grand merci aussi aux élus, à Julien GRENTZINGER du Service des sports de la Mairie Offemont pour la mise à disposition du gymnase et à M. le Maire d'Offemont pour son discours en fin de séance.

Pascal SALVAT

Pétanque



Le bilan sportif de l'association Pétanque Sportive Offemontoise est assez bon car nous nous maintenons en championnat des clubs régionaux pour l'année prochaine.

Par ailleurs, Serge QUARTESAN, Offemontois, est arrivé jusqu'en demi-finale du tête à tête masculin lors du championnat départemental le dimanche 28 avril (photo ci-contre).

Un grand merci à tous les participants qui œuvrent tout au long de l'année pour notre association.

Daniel MIDEY

Photo de la Commune

Un grand merci à Sylvain HACQUARD de nous avoir transmis cette photo.



Retrouvez plus de photos de la Commune sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Découvrir Offemont.

Patrimoine

Le Commune souhaite organiser une exposition sur Offemont autrefois. Si vous êtes en possession de photos ou cartes postales de la Commune, de photos de classe datant d'avant 1960, contactez-nous. Les documents seront numérisés puis renvoyés immédiatement. Nous vous remercions par avance de votre participation. Ci-dessous, une carte postale et une photo d'aujourd'hui de la Commune, au niveau du 84, 86 A et 86 B rue Aristide Briand.

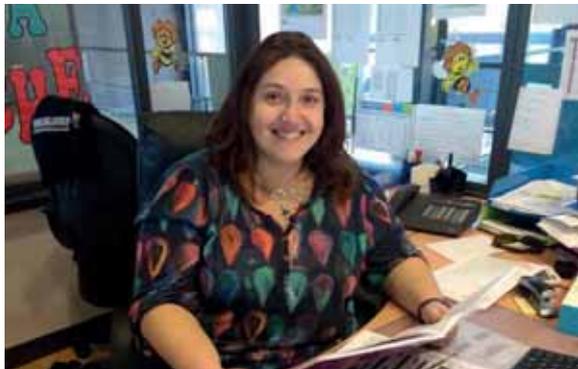


Début du 20^e



Aujourd'hui

Une nouvelle reine des abeilles à la Ruche



Cette nouvelle reine des abeilles s'appelle Stéphanie, elle a 42 ans, son parcours est déjà bien rempli.

En 2003, elle obtient son diplôme d'État d'animation technicien et d'éducation populaire. Avant d'arriver à la Ruche, elle exerce au centre socio-culturel de la Haute savoureuse à Giromagny, en tant qu'animatrice puis directrice par la suite.

Cette maman au grand cœur a pris la direction de la Ruche en avril 2019. Courageuse, travailleuse, elle a su s'intégrer très vite à la vie du centre, en amadouant tant les enfants que les animateurs.

Grâce à ses qualités d'écoute, son côté humain, son savoir-faire et son savoir-être, elle a su faciliter la vie de l'équipe et elle est selon les enfants : "souriante, câline, douce, belle, rigolote, juste, adorable, joueuse, patiente, ouverte d'esprit, aimante, expressive, toujours bien habillée et surtout... elle a des gants de Mickey !".

Enfin, tout cela pour dire que son sourire et sa bonne humeur apportent joie de vivre au sein de la Ruche !



Départ en retraite de Laurent MOUGEL

C'est après plus de 18 années passées au service des élus et des habitants de notre Commune que Laurent MOUGEL, Directeur des Services Techniques, a fait valoir ses droits à la retraite. Personne efficace et dévouée, il a su porter les projets qui lui étaient confiés avec compétence et professionnalisme. Nous lui souhaitons d'être heureux dans sa nouvelle vie.



Médailles du travail



Il faut un certain nombre d'années de présence au sein de la fonction publique pour obtenir de telles récompenses. C'est après 35 ans de service dans nos écoles que Patricia MOLINA a été récompensée par la remise de la médaille d'or. La médaille d'argent a été décernée à Cyril JOLY qui œuvre depuis 20 ans sur notre commune aux services techniques. Une cérémonie a été organisée en mairie le 22 février en présence de leurs collègues.

Panneau numérique



Installé en avril, ce nouveau panneau lumineux est destiné à l'information communale. Vous y retrouverez les événements et manifestations ainsi que diverses informations pratiques. Il servira également de relais lors des alertes météo (orage, canicule, ...) émises par les services préfectoraux.

60 ans de mariage de Gina et Claude



Gina et Claude GILLET se sont rencontrés en mai 1958 sur leur lieu de travail chez Dollfus & Noack à Valdoie, une entreprise de textile où Gina était contremaitresse et Claude électricien. Ils se sont mariés le 28 mars 1959 et se sont installés au 35 rue Charles Dreyfus à Offemont où Gina vivait avec ses parents, maison qu'elle n'a jamais voulu quitter. En septembre 1959 naît leur premier enfant, Philippe puis Sandrine viendra agrandir cette famille en 1962.

En 1991, Caroline, leur petite-fille vient au monde, fille de Sandrine. En 1992 et 1996, naîtront respectivement deux petit-fils, Martin et Simon, fils de Philippe.

Claude est passionné de philatélie et retrouve régulièrement ses amis au club de l'APHIEST dont il a assuré la Présidence de 1974 à 1977.

Nous avons eu le plaisir de célébrer leurs noces de diamant en mairie le 06 avril.

Location des vélos OPTYMO

Voici les statistiques de location de vélos sur notre commune sur la période du 01/12/18 au 31/05/19 :

	Déc. 2018	Jan. 2019	Fév. 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Total général
Station Mairie	4	5	6	5	10	9	39
Station Romaine	14	6	5	21	10	23	79
TOTAL	18	11	11	26	20	32	118



Les cloches de l'église Saint-Augustin



Je suis Robin GOTTI, adolescent de 15 ans habitant à Châlonvillars, en Haute-Saône. J'ai une passion particulière pour les cloches des églises depuis mon plus jeune âge. J'ai voulu filmer les cloches des églises de ma région (et d'ailleurs) comme celles de l'église d'Offemont car, plusieurs vidéastes que j'ai rencontrés ou non, m'ont donné envie de faire de même. Lors d'un passage sur le site "Patrimoine Horloger", j'ai entendu 3 des 4 cloches d'Offemont alors, j'ai voulu filmer ce magnifique plénum. Comme je le dis assez souvent, pas besoin de me faire tatouer "Ma passion est ma force" car celle-ci est déjà ancrée en moi.

Je remercie Jean-Marc WICHTREY pour sa présence à mes côtés tout le long de mon reportage ainsi que Pierre CARLES, Maire de la Commune, pour son accord et son intérêt envers ma passion. Enfin, je remercie Justine, une de mes amies, pour avoir été présente pendant une bonne partie de ma visite.

Robin GOTTI, 15 ans, passionné de cloches depuis son plus jeune âge.

Robin GOTTI et Jean-Marc WICHTREY nous ont fait parvenir les photos du clocher de l'église ainsi qu'une vidéo que vous retrouverez ici : https://www.youtube.com/watch?v=iBvX_ZOtkMY&feature=youtu.be.

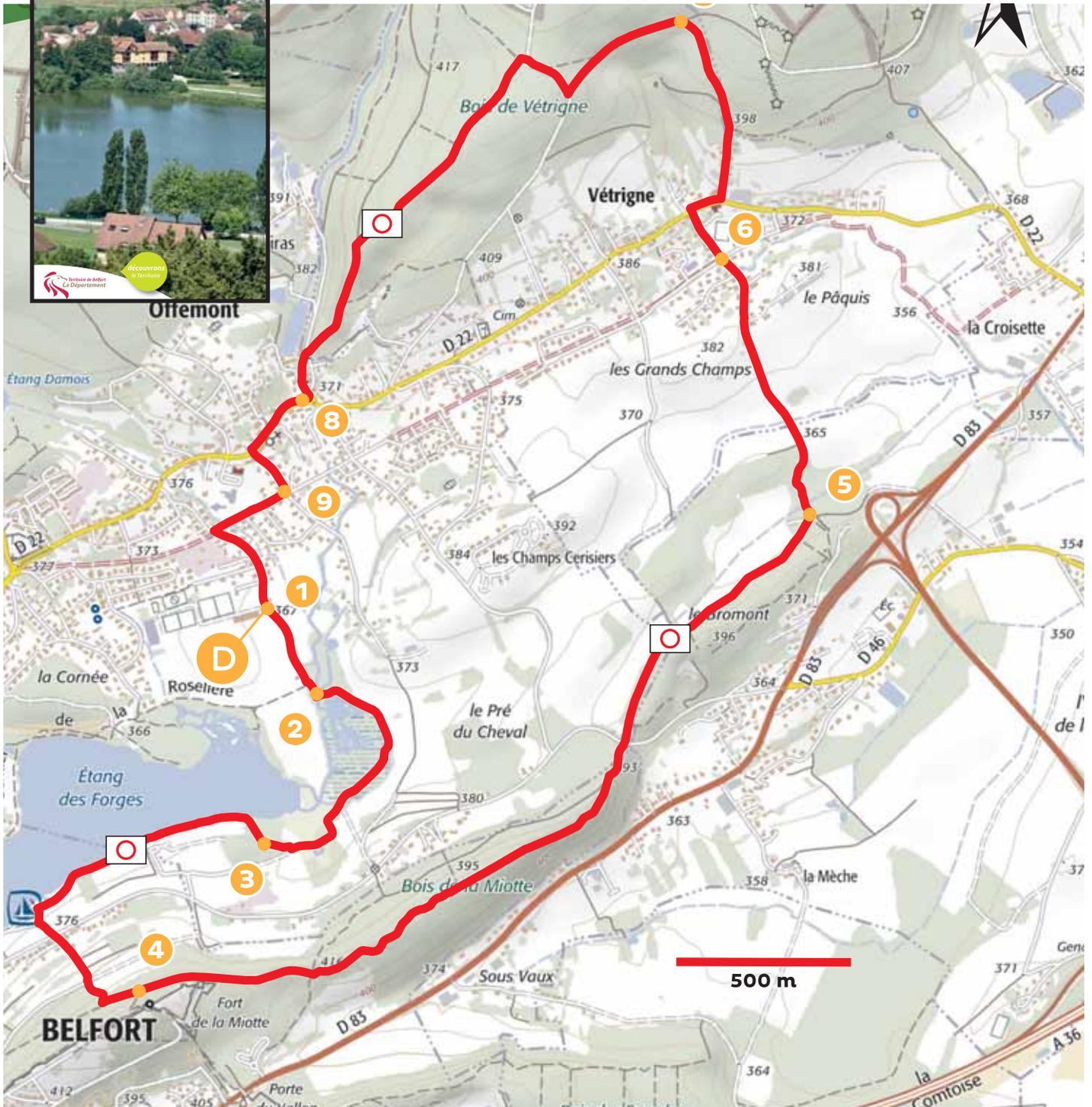
Ils sont intervenus le 26 janvier en l'Église Saint-Augustin et Robin a référencé les cloches suivantes :

- Cloche 1 : "Jeanne-Marie", diamètre : 104,5 cm, poids : 634 kg, fondue par Perrin-Martin à Robécourt en 1862, chante le Fa3.
- Cloche 2 : "Catherine", diamètre : 92,5 cm, poids : 461 kg, fondue par Perrin-Martin à Robécourt en 1862, chante le Sol3.
- Cloche 3 : "Catherine", diamètre : 83,5 cm, poids : 347 kg, fondue par Perrin-Martin à Robécourt en 1862, chante le La3.
- Cloche 4 : "Marie", diamètre : 69 cm, poids : 197 kg, fondue par Perrin-Martin à Robécourt en 1862, chante le Do4.

La balade des Champs Cerisiers



Le Conseil départemental a édité une série de guides sur des promenades à faire dans notre département (27 fiches randonnées sont disponibles sur le site du Conseil départemental). Au départ d'Offemont, vous pouvez découvrir la balade des Champs Cerisiers. Le parcours est également disponible sur notre site, rubrique Environnement.



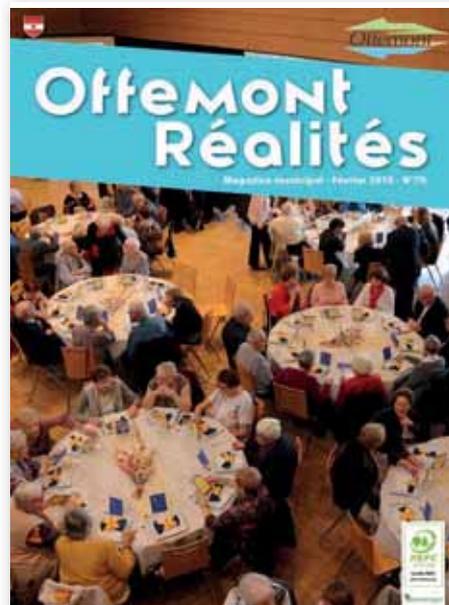
Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine Offemont Réalités

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'obtenir un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 4 091 habitants (1 795 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

	Taille en mm	Prix
L'encart	90*100 mm	60,00 €
L'encart double	186,5*100 mm	90,00 €
Le quart de page	102,5*147 mm	110,40 €
La demi-page	205*147 mm	190,80 €
La page entière	205*294 mm	358,80 €

Nous remercions toutes les entreprises qui ont acheté un encart publicitaire.



Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information VIV'OFF

De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la Commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population Offemontoise.

Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont - Service Communication
96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
contact@mairie-offemont.fr
Tél. 03 84 26 01 49



Page Facebook de la Commune

La Commune d'Offemont est active sur le réseau social Facebook, n'hésitez pas à vous abonner et à aimer la page pour ne rien manquer de l'actualité de votre Commune.

Retrouvez-nous sur la page "Commune d'Offemont" qui compte plus de 1 320 abonnés.

Pour y obtenir toutes les informations concernant les événements qui ont lieu à Offemont, ainsi que des informations pratiques.



Conseils Municipaux

Compte-rendu succinct de la séance du 28 janvier 2019

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Carole TRITTER, Marie-Line CABROL, Kenan SAKAR, Nicole MUESSER, Jean-Yves COENT, Michelle ROUSSELET, Jérôme BOYER, Adjointes.

Mesdames et Messieurs Jacques SERZIAN, Lionel VETTER, Renaud OEUVRARD, Gilles LAMAIRE, Suzanne ROMANCZUK, Claude DECOCK, Taïeb MEKKI, Vedat DEMIR, Françoise BOUVIER (arrivée à 20 h 04 après l'examen de l'adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2018), Chantal GERARD, Dominique RETAILLEAU, Conseillers Municipaux.

Excusé(e)s :

Monsieur Dominique BROS, pouvoir à Monsieur Kenan SAKAR,

Madame Zohra KADDOUR, pouvoir à Madame Michelle ROUSSELET,

Madame Luce GREGET, pouvoir à Madame Carole TRITTER,

Monsieur Bernard ZELLER, pouvoir à Monsieur Pierre CARLES,

Monsieur Didier CHAMAGNE, pouvoir à Madame Françoise BOUVIER,

Monsieur Jean-François MAUVAIS, pouvoir à Madame Chantal GERARD,

Madame Laurence KAMMERER.

Madame Suzanne ROMANCZUK, Conseillère Déléguée, a été nommée secrétaire de séance.

Le 28 janvier 2019, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 3 abstentions : Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS (pouvoir à Madame Chantal GERARD), Monsieur Dominique RETAILLEAU adopte le compte-rendu.

Arrivée de Madame Françoise BOUVIER à 20 h 04.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°14-47 du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

• Déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} au 31 décembre 2018 :

N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surface	Propriété Bâtie : B Non bâtie : NB
18-62	M. et Mme V	Rue des Cerisiers	BR 249 BR 184	4a 84ca 0a 03ca	NB
18-63	M. Z et Mme V	Rue des Cerisiers	BR 253 BR 251	4a 67ca 0a 21ca	NB
18-64	M. et Mme G	9 rue Ambroise Croizat	BI 97	8a 04ca	B
18-65	M. et Mme V	Rue Aristide Briand	BR 245	13a 09ca	NB

• Bail :

Décision N°18.10 du 23 décembre 2018 : contrat de bail à Madame Agnès L. un bungalow sanitaires AS3 neuf, d'une superficie de 9,90 m², sis à OFFEMONT, Zac du Ballon d'une valeur de 5 950 € H.T. Le montant du loyer est de 30,00 € mensuel.

Conseils Municipaux

- Concessions de cimetière : 529,76 €
Oui l'exposé, et après en avoir débattu,
Le Conseil Municipal,
- prend acte du présent compte-rendu.

AFFAIRES FINANCIÈRES

19-01 - Débat d'orientations budgétaires 2019

- Oui l'exposé, et après en avoir débattu,
Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 5 contre : Madame Françoise BOUVIER, Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS (pouvoir à Madame Chantal GERARD), Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur Didier CHAMAGNE (pouvoir à Madame Françoise BOUVIER)
- prend acte des objectifs budgétaires fixés pour 2019,
- adopte le Débat d'Orientations Budgétaires 2019.

19-02 - DETR 2019 – Demande de subvention pour la mise en place de caméras de vidéoprotection dans le but de sécuriser l'espace public

- Oui l'exposé, et après en avoir débattu,
Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 abstentions : Madame Françoise BOUVIER, Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS (pouvoir à Madame Chantal GERARD), Monsieur Didier CHAMAGNE (pouvoir à Madame Françoise BOUVIER), 1 voix contre Madame Claude DECOCK,
- approuve le plan de financement des dispositifs de vidéoprotection

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé opération	Montant H.T.		Montant H.T.
Mise en place de la vidéoprotection urbaine	49 166,66 €	Montant de la DETR sollicitée Taux de 20 à 60 %	De 9 833,20 € à 29 499,96 €
		Autres aides publiques à solliciter : FIPD pour 4 des 5 caméras	40 % de 14 976 € Soit 5 990,40 €
		Autofinancement	Entre 33 343,06 € et 13 676,30 €
TOTAL	49 166,66 €		49 166,66 €

- charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions en lien avec cette opération, dont la DETR.

AFFAIRES FONCIÈRES

19-03 - Acquisition et cession de terrain – Création d'un ensemble pavillonnaire dédié aux primo-accédants.

- Oui l'exposé, et après en avoir débattu,
Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 contre : Madame Françoise BOUVIER, Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS (pouvoir à Madame Chantal GERARD), Monsieur Didier CHAMAGNE (pouvoir à Madame Françoise BOUVIER), Monsieur Dominique RETAILLEAU ne prend pas part au vote en raison de son lien de subordination avec Territoire Habitat.
- approuve l'acquisition puis la cession à la société CLEVER HOME de la parcelle BN 18 pour partie, dans les conditions définies.
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tous documents en lien avec la présente vente.

DIVERS

19-04 - Dénomination de la nouvelle salle intergénérationnelle

- Oui l'exposé, et après en avoir débattu,
Le Conseil Municipal, à la majorité des voix (14 voix pour) la dénomination de la salle sera :
"Salle intergénérationnelle du Martinet".

Questions diverses

- Aucune question n'a été posée, Monsieur le Maire a levé la séance à 21 h 05.

Conseils Municipaux

Compte-rendu succinct de la séance du 25 mars 2019

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Dominique BROS, Carole TRITTER, Marie-Line CABROL, Kenan SAKAR, Nicole MUESSER, Jean-Yves COENT, Michelle ROUSSELET, Jérôme BOYER, Adjoint.

Mesdames et Messieurs Jacques SERZIAN, Lionel VETTER, Renaud OEUVRARD, Gilles LAMAIRE, Zohra KADDOUR, Vedat DEMIR, Chantal GERARD, Didier CHAMAGNE, Jean-François MAUVAIS, Conseillers Municipaux.

Excusé(e)s :

Madame Luce GREGET, pouvoir à Madame Nicole MUESSER,

Monsieur Bernard ZELLER, pouvoir à Monsieur Sakar KENAN,

Monsieur Taïeb MEKKI, pouvoir à Monsieur Pierre CARLES,

Madame Claude DECOCK, pouvoir à Monsieur Gilles LAMAIRE,

Madame Suzanne ROMANCZUK, pouvoir à Madame Michelle ROUSSELET,

Monsieur Dominique RETAILLEAU, pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE,

Madame Laurence KAMMERER,

Madame Françoise BOUVIER.

Monsieur Jérôme BOYER, Adjoint, a été nommé secrétaire de séance.

Le 25 mars 2019, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 28 janvier 2019

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 abstentions : Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS, Monsieur Didier CHAMAGNE, Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE)

Suite à la remarque de Madame Chantal GERARD, les 4 abstentions son bien confirmées.

- adopte le compte-rendu.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°14-47 du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

• Déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} janvier au 28 février 2019 :

N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surface	Propriété Bâtie : B Non bâtie : NB
19-01	M. B.	82, rue Aristide Briand	BP 272 BP 273 BP 322	07 a 29 ca 02 a 37 ca 05 a 40 ca	B
19-02	M. G.	Rue Aristide Briand	BL 371 BL 372 BL 373 BL 374	01 a 70 ca	B
19-03	Mme B. et M. R.	34, rue de l'Etang	BL 403	09 a 59 ca	NB
19-04	Ms. O. et Mme O.	Au Cuniot	BS 182	08 a 50 ca	NB
19-05	M. G.	4 rue du Martinet	BM 133 BM 134 BM 135 BM 136	00 a 77 ca 01 a 81 ca 01 a 06 ca 01 a 58 ca	B
19-06	M. B.	2 rue Aristide Briand	BM 101	09 a 74 ca	B
19-07	M. G.	Rue Aristide Briand	BL 371 BL 372 BL 373 BL 374	01 a 34 ca 00 a 36 ca 00 a 36 ca 01 a 32 ca	B

Conseils Municipaux

- Concessions de cimetière : 1 469,12 €

Où l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal,

- prend acte du présent compte-rendu.

AFFAIRES FINANCIÈRES

19-05 - Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2018 – Budget général

Où l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 4 abstentions : Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS, Monsieur Didier CHAMAGNE, Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE)

- désigne Monsieur Jean-Yves COENT pour présider les débats,
- approuve le Compte Administratif de l'exercice 2018 – Budget général.

19-06 - Adoption du Compte de Gestion du Trésorier Municipal – Budget général

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 abstentions : Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS, Monsieur Didier CHAMAGNE, Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE)

- adopte le Compte de Gestion du budget principal de la Commune étant précisé que celui-ci est identique au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur pour l'exercice 2018.

19-07 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 – Budget général

Où l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 abstentions : Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS, Monsieur Didier CHAMAGNE, Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE)

- inscrit en solde d'exécution de fonctionnement, au compte R 002, en recettes de fonctionnement, la somme de 363 000,00 €,
- affecte au compte R 1068 en recettes d'investissement la somme de 584 740,48 €, pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement compte tenu des dépenses nouvelles,
- inscrit en solde d'exécution d'investissement, au compte R 001, en recettes d'investissement, la somme de 2 591 151,07 €.

19-08 - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières – Budget général

Où l'exposé, et après en avoir débattu,

le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve le bilan des acquisitions et des cessions foncières joint au compte administratif 2018.

19-09 - Vote des taux 2019

Où l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 contre : Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS, Monsieur Didier CHAMAGNE, Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE)

- adopte les taux suivants pour 2019 :

	Taux 2019
Taxe d'habitation	13,64 %
Taxe foncière	15,46 %
Taxe foncière non bâti	33,97 %

19-10 - Adoption du Budget Primitif 2019 de la Commune

Où l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 contre : Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS, Monsieur Didier CHAMAGNE, Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE)

- adopte le Budget Primitif 2019 de la Commune.

19-11 - État d'assiette 2019 pour la forêt communale

Où l'exposé, et après en avoir débattu,

Conseils Municipaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2019 telle que décrite précédemment,

Parcelle	Nature de la coupe	Mode de vente proposé	Volume artelé
8-a2	Amélioration	Futaie affouagère	65 m ³
9-a2	Amélioration	Futaie affouagère	80 m ³
20-j	Éclaircie (E1)	Futaie affouagère	8 m ³
21-j	Éclaircie (E1)	Délivrance	7 m ³
28-r	Régénération Ensemencement (RE)	Futaie	65 m ³

- autorise la vente des bois selon le mode de vente proposé par l'ONF.

19-12 - Programme de travaux en forêt communale année 2019

Le montant du programme s'élève à la somme de 3 280,00 € HT (soit 3 608,00 € TTC) qui se décompose comme suit :

- travaux d'investissement : 810,00 € HT,

- travaux d'entretien : 2 470,00 € HT.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve le programme de travaux,

- autorise Monsieur le Maire à signer ce programme.

AFFAIRES D'URBANISME

19-13 - Modification simplifiée n°1 du PLU de la commune d'Offemont et modalités de la mise à disposition

Modification de la période de mise à disposition du dossier au public

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour, 1 abstention : Madame Chantal GERARD

- décide :

Article 1

De repousser les modalités de mise à disposition du dossier au public afin d'attendre la réponse de l'autorité environnementale.

Article 2

Le dossier de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune sera tenu à la disposition du public selon les modalités suivantes :

- un dossier technique en version papier sera tenu à disposition du public en mairie d'Offemont aux jours et heures habituelles d'ouverture du 26 mars 2019 au 26 avril 2019. Ce dossier sera accompagné d'un registre dans lequel le public pourra faire part de ses observations.- le dossier technique sera également téléchargeable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.mairie-offemont.fr.
- les observations relatives à la modification simplifiée pourront également être transmises par voie postale du 26 mars 2019 au 26 avril 2019 à M. le Maire, projet de modification simplifiée, 96 rue Aristide Briand, 90 300 OFFEMONT.

Article 3

Le dossier tenu à la disposition du public comprendra :

- le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme
- l'avis émis par des personnes publiques associées le cas échéant.

Article 4

À l'issue de cette mise à disposition, Monsieur le Maire en présentera le bilan au conseil municipal qui en délibérera et se prononcera sur le projet de modification.

Article 5

La présente délibération sera notifiée au Préfet. Elle sera affichée pendant un mois en mairie.

Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Elle sera, en outre, publiée au Recueil des actes administratifs de la commune.

Conseils Municipaux

19-15 - Convention de marché en matière de recherche projet et assistance

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour, 1 abstention : Monsieur Jean-François MAUVAIS

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de marché en matière de recherche projet et assistance
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document de nature administrative, technique ou financière rendu nécessaire quant à l'avancée des projets susmentionnés.

19-16 - Convention organisant la conduite par le SMTC de l'installation et de l'entretien des abribus

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention organisant la conduite par le SMTC pour l'installation et l'entretien des abribus entre la commune d'Offemont et le SMTC.

19-17 - Convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- met à disposition de TDE 90 sur le domaine public, l'emplacement de 2 bornes de recharges et 4 places de stationnement,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public annexée à la présente délibération fixant les règles d'occupation entre la commune d'Offemont et TDE 90.

19-18 - Convention de mise à disposition de gobelets réutilisables et consignés aux associations lors des manifestations se déroulant à Offemont

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte cette proposition,
- adopte la convention de mise à disposition des gobelets consignés réutilisables proposée en annexe,
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

19-19 - Vide-greniers 2019

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte la tenue d'un vide-greniers organisé par la Commune, le dimanche 1^{er} septembre 2019,
- fixe un droit d'installation de 5 euros pour 2 mètres d'étalage prélevé auprès des exposants.

19-20 - Adoption d'une motion de soutien en faveur des agents de l'Office National des Forêts du Nord Franche-Comté

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve la présente motion.

PERSONNEL COMMUNAL

19-21 - Convention pour la formation Sauveteur Secouriste au Travail

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions annuelles à venir.

19-22 - Convention pour la formation de manipulation des extincteurs

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte cette proposition.
- adopte la convention de stage proposée en annexe,
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Conseils Municipaux

19-23 - Création d'un poste d'attaché principal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 1 abstention : Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE), et 3 contre Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS, Monsieur Didier CHAMAGNE
- accepte la création de ce poste.

19-24 - Création de postes

- d'un technicien territorial principal de 2^e classe
- d'un technicien territorial principal de 1^{ère} classe
- d'un ingénieur principal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte la création de ces postes.

19-25 - Création de 2 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe et d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^e classe.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte la création de ces trois postes

19-26 - Instauration du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 2 contre : Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS, et 2 abstentions Monsieur Didier CHAMAGNE, Monsieur Dominique RETAILLEAU (pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE)

I. Mise en place de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE)

L'IFSE sera divisée en deux parts et intégrera la prime annuelle dans le cadre de la seconde part.

II. Mise en place du Complément Indemnitare Annuel (CIA)

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée, Monsieur le Maire a levé la séance à 22 h 40.

Compte-rendu succinct de la séance du 27 mai 2019

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Dominique BROS, Carole TRITTER, Marie-Line CABROL, Kenan SAKAR, Nicole MUESSER, Jean-Yves COENT, Michelle ROUSSELET, Jérôme BOYER, Adjoint.

Mesdames et Messieurs Jacques SERZIAN, Lionel VETTER, Renaud OEUVRARD, Gilles LAMAIRE, Suzanne ROMANCZUK, Luce GREGET, Taieb MEKKI, Chantal GERARD, Didier CHAMAGNE, Dominique RETAILLEAU, Conseillers Municipaux.

Excusé(e)s :

Madame Zohra KADDOUR, pouvoir à Madame Michelle ROUSSELET,

Madame Claude DECOCK, pouvoir à Monsieur Gilles LAMAIRE,

Monsieur Vedat DEMIR, pouvoir à Monsieur Kenan SAKAR,

Madame Françoise BOUVIER, pouvoir à Madame Chantal GERARD,

Madame Jean-François MAUVAIS, pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE,

Absent(e)s :

Madame Laurence KAMMERER,

Monsieur Bernard ZELLER.

Madame Suzanne ROMANCZUK, Conseillère Déléguée, a été nommé secrétaire de séance.

Le 27 mai 2019, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 25 mars 2019

Conseils Municipaux

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 18 voix pour, 5 abstentions : Madame Chantal GERARD, Monsieur Jean-François MAUVAIS (pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE), Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur Didier CHAMAGNE, Madame Françoise BOUVIER (pouvoir à Madame Chantal GERARD),
- adopte le compte-rendu.

Monsieur Taïeb MEKKI arrive en séance à 20 h 07 lors de la lecture du compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°14-47 du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

- Déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} mars au 30 avril 2019 :

N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surface	Propriété Bâtie : B Non bâtie : NB
19-08	M. L.	3 allée Georges Sand	BL 296 BL 302	02 a 91 ca 03 a 93 ca	B
19-09	Mme V.	7 bis rue des Eygras	BI 1282	04 a 22 ca	B
19-10	Ms G.	3 rue François Brouque	BP 186	08 a 33 ca	B
19-11	Société N.	Au Martinet	BM 155	07 a 09 ca	NB
19-12	Société N.	Au Martinet	BM 139	06 a 24 ca	NB
19-13	M. R	Aux Champs Cerisiers	BC 208 BC 210	35 a 04 ca 23 a 29 ca	NB
19-14	Société T.	Au Martinet	BM 205	02 a 06 ca	B
19-15	M. T	1 allée Louise Michel	BI 1120 BI 1193	05 a 44 ca 01 a 12 ca	B
19-16	M. R.	65 rue Aristide Briand	BS 256 (pour partie)	12 a 03 ca (pour partie : 04 a 75 ca)	NB
19-17	Consorts M.	6 rue des Rosiers	BI 72	8 a 71 ca	B
19-18	Consorts R	7 rue François Brouque	BP 184	6 a 91 ca	NB

- Concessions de cimetière : 430,08 €

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal,

- prend acte du présent compte-rendu.

AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

19-27 - Avenants n°1 et n°2 aux marchés de travaux relatifs à la réhabilitation de l'ancienne école du Martinet, rénovation des façades de l'école primaire du Martinet et réalisation d'un parking.

Lors de la réunion du 15 mai, la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable et a validé ces 6 avenants.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 22 voix pour, 2 abstentions : Madame Chantal GERARD, Madame Françoise BOUVIER (pouvoir à Madame Chantal GERARD),

- approuve ces avenants,

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

19-28 - Garantie d'emprunts à Territoire Habitat

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour, Monsieur Dominique RETAILLEAU ne prend pas part au vote,

- accorde à Territoire Habitat la garantie de la Commune d'Offemont pour un montant de 1 564 800,00 € représentant 50% du prêt à l'amélioration (PAM) d'un montant total de 3 129 600,00 €.

Conseils Municipaux

19-29 - Convention relative aux travaux d'aménagement et de mise aux normes des quais restant à réaliser dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée (SD'AP)

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés,

- approuve les termes de la convention relative aux travaux d'aménagement et de mise aux normes des quais restant à réaliser dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée (SD'AP).

- autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention.

19-30 - Convention de remboursement dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée (SD'AP)

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés,

- approuve les termes de la convention relative au remboursement dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée (SD'AP)

- autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention.

19-31 - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) - Mise en œuvre au 1^{er} janvier 2020.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour, 2 abstentions : Monsieur Lionel VETTER, Monsieur Taïeb MEKKI, 5 voix contre Madame Françoise BOUVIER (pouvoir à Madame Chantal GERARD), Madame Chantal GERARD, Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur Didier CHAMAGNE, Monsieur Jean-François MAUVAIS (pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE),

- décide d'instaurer sur le territoire de la commune, à compter du 1^{er} janvier 2020, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure sur la base des tarifs suivants :

Enseignes			Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports non numériques)		Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports numériques)	
Superficie inférieure ou égale à 12 m ²	Superficie supérieure à 12 m ² et inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²
21,10 €/m ²	42,20 €/m ²	84,40 €/m ²	21,10 €/m ²	42,20€/m ²	63,30 €/m ²	126,60 €/m ²

AFFAIRES D'URBANISME

19-32 - Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune d'Offemont

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés,

- approuve la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune, conformément au dossier joint à la présente délibération.

19-33 - Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune d'Offemont

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés,

- approuve la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune, conformément au dossier joint à la présente délibération.

AFFAIRES FONCIÈRES

19-34 – Constitution d'une servitude de cour commune au profit de Madame A.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour, 3 contre : Monsieur Lionel VETTER, Monsieur Jérôme BOYER, Madame Luce GREGET, 4 abstentions : Monsieur Renaud OEUVRARD, Monsieur Gilles LAMAIRE, Madame Claude DECOCK, (pouvoir à Monsieur Gilles LAMAIRE), Madame Nicole MUESSER,

- décide de consentir à Madame A. une servitude perpétuelle de cour commune de 28.99 m² sur l'emprise cadastrée BL 289, propriété de la Commune d'Offemont, située rue Marie Curie.

- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de servitude de cour commune et tous les documents afférents à cette opération. Il est précisé que les frais liés à l'exécution de cet acte seront à la charge exclusive du demandeur.

Conseils Municipaux

19-35 - La Ruhe – Convention d'objectifs et de financement avec la CAF – Prestation de service Accueil de loisirs (Alsh) "Périscolaire" et "extrascolaire"

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés,

- adopte les projets de convention joints à la présente délibération,
- autorise Monsieur le Maire à signer ces conventions,
- autorise Monsieur le Maire à percevoir les prestations de service correspondantes.

19-36 - La Ruhe - Adoption des tarifs des sorties organisées pendant les vacances et les mercredis en 2019

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 abstentions : Madame BOUVIER Françoise (pouvoir à Madame Chantal GERARD), Madame Chantal GERARD, Monsieur Didier CHAMAGNE, Monsieur Jean-François MAUVAIS (pouvoir à Monsieur Didier CHAMAGNE),

- approuve le programme des activités et des sorties organisées par la Ruhe pendant les congés scolaires et les mercredis en 2019 ainsi que les tarifs appliqués.

AFFAIRES DE PERSONNEL

19-37 - Adhésion au contrat groupe pour l'assurance des frais de personnel conclu par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés,

- adopte la présente délibération, et d'adhérer au contrat groupe d'assurance pour la catégorie IRCANTEC au taux de 0,82%, et ce dans les conditions ci-dessus définies, y compris la cotisation complémentaire de 0,2% au profit du Centre de Gestion

- adopte la présente délibération, et d'adhérer au contrat groupe d'assurance pour la catégorie CNRACL, et ce dans les conditions ci-dessus définies, y compris la cotisation complémentaire de 0.2% au profit du Centre de Gestion.

Le taux retenu pour la catégorie CNRACL est de 6,22%, correspondant aux risques suivants :

GARANTIE - TAUX CHOIX
- Décès = 0,12 %
- Accident de travail-Maladie professionnelle sans franchise = 2,06 %
- Longue Maladie/Longue Durée avec temps partiel thérapeutique sans franchise = 1,75 %
- Maternité/Paternité/Adoption = 0,57 %
- Maladie ordinaire avec franchise de 15 jours par arrêt = 1,72 %

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant, et notamment l'avenant d'adhésion avec l'assureur retenu et la convention fixant le calendrier du remboursement des primes avec le Centre de Gestion.

19-38 - Suppression d'un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe et d'un poste d'ingénieur principal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés,

- supprime les postes de technicien territorial principal de 1^{ère} classe et d'ingénieur principal.

AFFAIRES GÉNÉRALES

19-39 - Motion de soutien aux salariés de General Electric

Monsieur Pierre CARLES, Maire, expose :

L'industrie est présente à Belfort depuis le XVIII^e Siècle avec l'exploitation et la transformation de plomb argentifère. À l'issue du siège de 1870-1871, l'industrialisation de la ville s'accélère avec l'installation de l'ancêtre d'Alstom, la Société Alsacienne de Construction Mécanique et de la société de textile DMC. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la ville se diversifie dans l'informatique avec la société Bull. À ce jour, ce sont environ 120 entreprises de tous domaines, et plus de 7 000 salariés qui sont présents sur le site industriel du Techn'hom. L'histoire de Belfort est donc intimement liée à celle de son industrie. Au fil du temps, les Belfortains ont forgé l'une des plus belles aventures industrielles françaises et leur savoir-faire est mondialement reconnu.

Ils ont fait la fierté de la France en contribuant à sa puissance industrielle dans les domaines de l'énergie et du ferroviaire.

En 2015, afin que son projet de rachat de la branche énergie d'Alstom soit retenu, General Electric s'est engagée à créer 1 000 emplois nets en France,

Conseils Municipaux

à assurer la maîtrise des activités stratégiques, notamment le nucléaire, et à localiser en France les quartiers généraux et équipes de direction des activités turbines à gaz de grande taille et turbines à vapeur.

Le Gouvernement a soutenu ce projet et le Ministre de l'Économie de l'époque, désormais Président de la République, Emmanuel MACRON, s'était engagé à suivre les engagements de General Electric et l'avenir industriel de Belfort.

Localement, General Electric a renouvelé les baux de ses bâtiments jusqu'en 2035, en s'engageant à payer l'intégralité des loyers en cas de rupture anticipée, à créer une usine d'impression 3D et à importer une partie de l'activité gaz 60 Hz depuis les États-Unis.

Dans ce contexte optimiste, les Élus du Territoire de Belfort avaient souligné l'impérieuse nécessité pour l'État français de faire valoir son option d'achat des parts détenues par Bouygues avant octobre 2017, afin de conserver un droit de regard sur les activités stratégiques, ce qu'il n'a pas souhaité faire.

Depuis, General Electric enchaîne les annonces et actions allant à l'encontre des intérêts du site de Belfort et plus globalement, de notre industrie :

- l'activité d'impression 3D sera implantée à Greenville,
- les équipes de direction, les brevets, les activités commerciales et de gestion de projets (profitables) sont transférées en Suisse et aux États-Unis,
- la fabrication de pièces stratégiques et l'assemblage de 3 modèles de turbines ont été transférés de Belfort à Greenville,
- les 1 000 emplois nets promis n'ont pas été créés,
- 264 emplois ont été supprimés via un plan senior et une rupture conventionnelle collective dans le secteur des turbines à vapeur,
- les politiques successives de réduction des coûts impactent la qualité des produits depuis 2008 et toute nouvelle suppression de postes pourrait menacer la pérennité des activités du site.

Aujourd'hui, c'est l'activité des turbines à gaz qui est menacée par un plan social de près de 1 000 personnes.

Les marchés historiques de l'entreprise ont certes connu une évolution défavorable et cette dernière des parts de marché. Toutefois, la situation est loin d'être aussi catastrophique que la direction ne cherche à le faire croire. En effet, si le marché du gaz 60 Hz a chuté de 55 %, le marché du gaz 50 Hz, bien plus important, n'a baissé que de 25 %. Surtout, un rebond est attendu dans les 3 à 5 ans à venir et les besoins d'électricité à l'horizon 2040 seront multipliés par deux selon les estimations. L'agence internationale de l'énergie estime que le gaz sera la première source de production en 2040, avec un potentiel de 1 500 gigawatts (soit 1 875 turbines 9HA.02). Le livre blanc produit par GE fin 2018 reprend d'ailleurs les conclusions de l'IEA. À long terme, le gaz conserverait donc une place prépondérante dans le mix énergétique mondial.

Ces éléments démontrent que les décisions de l'entreprise ne sont pas guidées par des choix industriels mais par des objectifs financiers à court terme. Il est inacceptable de permettre le démantèlement de l'industrie française et le pillage du savoir-faire français.

Les décisions de General Electric et l'avenir du site de notre ville seront les symboles de la politique industrielle que veut le gouvernement pour notre pays.

Conformément à ses engagements, c'est au Président de la République qu'il revient de prendre toutes les mesures nécessaires à l'avenir industriel de Belfort.

Les Élus du Grand Belfort soutiennent toutes les opportunités de diversification du site industriel de Belfort, qu'elles concernent General Electric ou toute autre entreprise, et de multiples possibilités émergent déjà.

Une première opportunité consiste à mettre en œuvre le plan de grand carénage. Selon EDF, la durée de vie des réacteurs du parc nucléaire français peut être portée à 60 ans. Augmenter la durée de vie d'une partie du parc existant serait moins onéreux que la construction de nouvelles centrales et permettrait donc de contenir le prix de l'électricité. Pour cela, le grand carénage prévoit l'intégration de nouvelles mesures de sécurité et le remplacement de matériels, notamment les turbines à vapeur fabriquées à Belfort. Belfort a toutes les compétences pour mettre en œuvre ce plan.

Une seconde opportunité consiste à diversifier l'outil industriel de Belfort dans le domaine de l'aéronautique. Les sociétés Safran et General Electric Aviation, via la coentreprise CFM International, dominent le marché des moteurs d'avions. Afin de faire face à une forte augmentation du volume de commandes, Safran doit adapter ses capacités de production. Or, la fabrication de turbines à gaz et de turboréacteurs comprend de nombreuses similarités. Belfort dispose de bâtiments, de machines et du savoir-faire nécessaires et disponibles pour permettre la création d'une activité aéronautique dans des délais et coûts raisonnables.

Une autre opportunité réside dans le développement du digital avec la possibilité de faire de Belfort un centre mondial de développement des jumeaux numériques de centrales, dont l'objectif est de simuler le comportement théorique d'une centrale électrique. General Electric réalise déjà ces outils pour les turbines à gaz aux États-Unis.

L'activité Power Digital permettrait en complément de créer toute une gamme de logiciels destinés à la gestion des centrales.

Une dernière opportunité passe par la création d'une filière industrielle de l'hydrogène-énergie. En effet, ses propriétés lui permettent de faciliter l'intégration des énergies renouvelables en stockant l'électricité et elle représente une alternative de choix pour la mobilité durable : équipés d'une pile à combustible, les véhicules à hydrogène rejettent uniquement de l'eau, disposent d'une autonomie 2 à 3 fois supérieure à celle des véhicules électriques classiques et se rechargent en 5 minutes dans des stations adaptées.

Toutes ces opportunités nécessitent l'intervention du gouvernement et du Président de la République pour être susceptibles de se concrétiser et d'aboutir à la création d'emplois à Belfort et ainsi compenser les postes supprimés et préserver le savoir-faire.

Les Élus de la Commune d'Offemont se joignent à ceux du Grand Belfort, avec l'appui des parlementaires du Département, du Président du Département, de la Présidente de Région et de l'Association des Maires du Territoire de Belfort, pour apporter leur total soutien aux salariés du site General Electric de Belfort, à leurs organisations syndicales ainsi qu'aux sous-traitants dans leurs tentatives proactives de préserver l'emploi. Ils souhaitent que l'industrie belfortaine soit soutenue par tous les moyens à la disposition du Gouvernement.

Aussi, ils sollicitent du Président de la République :

- qu'il tienne les engagements qu'il a pris pour Belfort ;
- qu'il étudie et appuie les propositions de diversification du site ;
- qu'il prenne toutes les mesures nécessaires à la préservation de l'emploi et de l'industrie à Belfort ;
- qu'il reçoive les Élus du Territoire de Belfort pour aborder cette situation.

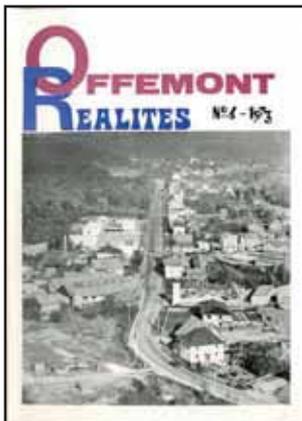
Où l'exposé, et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés,

- approuve la présente motion.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a levé la séance à 21 h 55.



Le mot du Maire

Au mois de mars prochain, nous aurons rempli la moitié du mandat que vous avez bien voulu nous confier en 1971.

Chacun d'entre vous peut, objectivement, mesurer le chemin parcouru.

L'effort d'embellissement, de modernisation, d'urbanisation amorcé voici trois ans, se poursuivra. Certes, la tâche est encore longue et difficile et les nombreux problèmes ne seront pas tous résolus quand il faudra dresser le bilan final de six années de gestion.

Cependant nous espérons, qu'en ce qui concerne les équipements essentiels, tels que l'assainissement et la voirie, nous toucherons au but.

La création du district de l'agglomération belfortaine sera, par ailleurs, de nature à accroître l'efficacité immédiate de nos efforts, en particulier dans les trois domaines primordiaux :

- de l'assainissement.
- de l'enlèvement et de l'incinération des ordures ménagères.
- de l'enseignement secondaire.

Nous espérons que, malgré les intérêts quelquefois divergents des communes, l'esprit de conciliation et de coopération l'emportera au sein du district, pour le plus grand profit des populations concernées.

En 1974, notre commune pèsera d'un poids un peu plus lourd dans le district, puisque sa population s'accroîtra d'environ 25 et passera à près de 5 000 habitants.

Déjà 46 nouveaux logements se dressent à l'entrée d'Offemont ; le chantier des anciens terrains Ganghoffer a démarré ; celui des anciennes casernes s'ouvrira très prochainement.

Ces constructions nouvelles -324 logements- confirmeront cependant notre commune dans son rôle de cité-dortoir et amèneront avec elles de nouveaux problèmes.

En particulier, il faudra être en mesure d'accueillir très rapidement, à l'école maternelle et primaire, des centaines d'enfants nouveaux, aussi, est-il absolument indispensable que les subventions nécessaires à la construction du nouveau groupe scolaire du quartier de l'Arsot nous soient accordées en 1974.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'évoquer cette importante question au cours de la visite que Monsieur le Préfet rendra à notre commune le 2 février.

Ce ne sera d'ailleurs pas la seule question qui sera posée ce jour - là ...

Ainsi donc, 1974 sera pour Offemont, encore une année de mutation profonde. Nous espérons que la conjoncture nationale et internationale nous laissera le loisir de travailler efficacement à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens, à l'équipement et à l'embellissement de notre commune.

C'est dans cette perspective que la Municipalité offre à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année qui va naître.

Habitant de la Commune : "Merci pour vos magnifiques feux d'artifice organisés lors de la Fête de la Commune, par contre une semaine après, le 29 juin, nous avons été réveillés à 01 h 30 du matin par des feux d'artifice organisés par le mariage à la MIEL. Aviez-vous donné votre accord ?"

Mairie d'Offemont : " Une demande de tir de feux d'artifice a été faite début juin par le marié, nous avons donné notre accord écrit, nous avons précisé qu'il soit tiré au plus tard à 22 h 40 afin que les Offemontois puissent en profiter. Contrairement à nos recommandations il a été tiré à 01 h 30. Une partie de la caution versée pour la location de la MIEL a été retenue, les feux d'artifice lors des mariages seront désormais interdits."

Spécial Antenne de téléphonie mobile

À l'occasion des trois permanences, le commissaire enquêteur a reçu deux visites : une personne ayant par ailleurs déposé une observation sur le registre dématérialisé et une délégation de 4 personnes (y compris des élus) ayant déposé une observation sur le registre papier. Une observation reçue par courriel n'a pas été déversée dans le registre dématérialisé, elle est annexée au registre "papier". Le site dédié a enregistré 448 visites ayant donné lieu à 100 téléchargements du dossier ; 10 observations y ont été déposées. C'est donc au total 12 observations qui ont été émises.

Habitant de la Commune : "L'implantation de cette antenne étant prévue en limite de la commune de Denney, une information spécifique a-t-elle été réalisée à destination des communes limitrophes Vétrigne et Denney ?"

Maître d'ouvrage : "Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme et au code de l'environnement, la Commune d'Offemont étant compétente en matière de PLU et la procédure de déclaration de projet ne concernant qu'un seul projet sur le ban communal d'Offemont, aucune information spécifique n'a été réalisée sur les territoires de Vétrigne et Denney.

L'article L153-55 du code de l'urbanisme mentionne que le projet de mise en compatibilité est soumis à une enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre I^{er} du code de l'environnement :

- 1 ° Par l'autorité administrative compétente de l'État :
- Lorsqu'une déclaration d'utilité publique est requise ;
 - Lorsqu'une déclaration de projet est adoptée par l'État ou une personne publique autre que l'établissement public de coopération intercommunale compétent ou la Commune ;
 - Lorsqu'une procédure intégrée mentionnée à l'article L. 300-6-1 est engagée par l'État ou une personne publique autre que l'établissement public de coopération intercommunale compétent ou la Commune ;
- 2) Par le Président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent ou le Maire dans les autres cas.

Lorsque le projet de mise en compatibilité d'un plan local d'urbanisme intercommunal ne concerne que certaines communes, l'enquête publique ne peut être organisée que sur le territoire de ces communes. Le projet ne concernant pas une installation classée pour la protection de l'environnement."

Commentaire et avis du commissaire enquêteur : "Don acte ; par ailleurs l'information réalisée par la Commune d'Offemont a été large, au-delà des exigences réglementaires y compris par la presse. Ainsi toute personne sensibilisée pouvait être informée et s'exprimer. Aucun périmètre d'affichage n'est prévu par la loi. L'information se fait auprès de la Commune concernée par l'installation, soit Offemont. Les mesures de publicités réalisées sont conformes aux codes de l'urbanisme et au code de l'environnement."

Habitant de la Commune : "Un impact principal de cette antenne paraît être visuel compte tenu de sa hauteur 40 m ; le maître d'ouvrage est-il en mesure de préciser davantage cet impact : zone de visibilité de l'antenne (en particulier pour le lotissement Les Champs Cerisiers) ?"

Maître d'ouvrage : "Le lotissement étant situé à 600 m du pylône, le pylône treillis sera suffisamment discret dans le paysage, avec juste la partie sommitale qui dépassera la forêt.

Quelques photographies qui illustrent le faible impact paysager d'un pylône de téléphonie mobile sont disponibles sur le site www.mairie-offemont.fr.

Selon ce profil, le lotissement se situe à une altitude de 387,46 m NGF et l'antenne à une altitude de 379,88 m NGF soit 7,58 m en dessous. Avec une hauteur de 40 m, le point haut de l'antenne sera à une altitude de 419,48 m. Par rapport à la ligne d'horizon vue depuis le lotissement, l'antenne sera située 32 mètres au-dessus. Compte tenu de la distance entre le lotissement et l'antenne, les phénomènes d'écrasement, tels que décrits pour des éoliennes sont totalement inexistantes.

Note : pour analyser les phénomènes d'écrasement nous avons utilisé le guide relatif aux éoliennes. Selon le Guide méthodologique pour l'implantation d'éoliennes de la préfecture de la région Franche-Comté rédigé en 2008, la prégnance des éoliennes est fonction de la distance, mais elle n'est pas proportionnelle à la distance : elle décroît très vite et est liée à l'angle de vue. Perçues sous un angle faible, les éoliennes peuvent se confondre avec l'horizon. À l'inverse, perçues sous un angle élevé (plus de 15°), les éoliennes appellent le regard de l'observateur en introduisant des phénomènes de surplomb, parfois dommageables pour les perspectives environnantes car introduisant un rapport d'échelle nouveau.

Selon le profil altimétrique précédent, les angles de perceptions de l'antenne depuis le lotissement sont nettement inférieurs à 15 degrés (de l'ordre de 8 degrés)."

Commentaire et avis du commissaire enquêteur : "Ces explications complémentaires montrent que l'impact visuel reste mesuré (à 600 m) et en tout état de cause acceptable compte tenu de la distance et de la topographie des lieux. Une barrière arborée masquera l'antenne sur environ la moitié de sa hauteur."

Habitant de la Commune : "*Les conséquences sur la santé des ondes sont-elles mesurées et prises en compte ? Le lotissement Les Champs Cerisiers situé à environ 600 m abrite de nombreux enfants.*"

Maître d'ouvrage : "De nombreuses études ont été réalisées et certaines ont déjà été citées dans le dossier d'enquête publique. Selon une étude réalisée par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale (AFSSE) en juin 2005 ; il est indiqué en page 8 qu'aucune donnée scientifique nouvelle publiée depuis son précédent rapport d'expertise ne révèle un risque pour la santé lié au rayonnement émis par les stations de base de la téléphonie mobile.

Dans un rapport plus récent publié en 2009 de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (AFSSET), il est indiqué en page 5 qu'en zone de champ lointain, des mesures *in situ* de champs électromagnétiques permettent d'évaluer l'exposition du public due à l'ensemble des émetteurs qui sont présents dans l'environnement (radiodiffusion, télédiffusion, antennes relais de téléphonie mobile, etc.), sans recourir à une évaluation du DAS extrêmement complexe à réaliser dans ces conditions. Les mesures réalisées selon le protocole de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) permettent de caractériser les niveaux d'exposition maxima générés par des émetteurs radio fréquences fixes. Ces mesures sont indispensables pour connaître ponctuellement les niveaux d'exposition dans une situation donnée (cour d'école, logement d'un particulier, etc.) et la répartition entre les différents émetteurs radio électriques mais aussi, dans le cadre du protocole de l'ANFR, pour vérifier le respect des valeurs limites d'exposition réglementaires.

À la demande du groupe de travail, des mesures en très basses fréquences ont été réalisées au voisinage d'antennes relais. Il ressort de ces mesures que les émetteurs radio fréquences et notamment les antennes relais de téléphonie mobile n'émettent pas de rayonnements d'extrêmement basses fréquences de quelques dizaines de Hertz. Ce résultat est conforme aux caractéristiques de rayonnement attendues de ces antennes.

Enfin, une étude de 2013 réalisée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentation Environnement Travail (ANSES) indique en page 10, 11, 13 et 14 que les niveaux de preuves sont insuffisants pour conclure sur un effet sanitaire non cancérigène des radio fréquences sur le système nerveux central et en dehors de système nerveux central. Il en est de même pour les effets cancérigènes (niveau de preuve insuffisant à limité).

Enfin, il faut rappeler que de nombreuses antennes de téléphonie mobile sont installées dans des lieux densément peuplés et cela conformément à la législation en vigueur."

Commentaire et avis du commissaire enquêteur : "Le commissaire enquêteur prend connaissance des observations des riverains et de la réponse du maître d'ouvrage. Il n'est pas compétent pour entrer dans le débat mais observe que les antennes de téléphonies sont autorisées en France ; des réglementations et des règles prudentielles sont applicables et seront respectées, par ailleurs ces risques potentiels ont été intégrés dans le choix du site."



Retrouvez l'ensemble du compte-rendu de l'enquête sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Urbanisme.

Naissances



24/01/2019 – **Jade** RERAT de Cédric RERAT et Lolita MICHE
02/02/2019 – **Baptiste** PREVOT de Mikaël PREVOT et Angélique NEROVIQUE
27/02/2019 – **Léo** CAPATO de Pierre CAPATO et Emeline JOUHAM
01/03/2019 – **Mahaut** VANDAÉLE de Martin VANDAÉLE et Alexandra RICQUART
04/03/2019 – **Manon** PARRENIN de Nicolas PARRENIN et Julie GOELER
06/03/2019 – **Norhane** NOUIRI de Farid NOUIRI et Loubna ZEMOULI
23/03/2019 – **Amir** JABOUR de El Houcine JABOUR et Jamila BADRI
25/03/2019 – **Victoria** GAMBA de Laurent GAMBA et Laure GIORGINI
01/04/2019 – **Aylin** AYDOGDU de Aydogan AYDOGDU et Alison DIJON
07/04/2019 – **Imène** BEN HASSAÏN de Aziz BEN HASSAÏN et Myriam KHAYRI
14/04/2019 – **Louca** MURCIA de Cédric MURCIA et Prescillia PINTO
30/04/2019 – **Rümeysa** KARAKUS de Abdullah KARAKUS et Merve KAYIR
18/05/2019 – **Emir** KÖSE de Halil KÖSE et Selma TUZTAS
25/05/2019 – **Kamilia** MAHOUACHI de Ramzi MAHOUACHI et Nesrine ZOGHLAMI
29/05/2019 – **Haroun** SAHARI de Mohammed SAHARI et Hizia ALIANE
05/06/2019 – **Tylio** AISSANI OBERRIEDER de Julien AISSANI et Priscilla OBERRIEDER
05/06/2019 – **Victor** DOBRILA de Alexandru DOBRILA et Isabelle DORMOY
07/06/2019 – **Kelya** SCHROTZENBERGER de Cynthia SCHROTZENBERGER
09/06/2019 – **Giulia** BARILE de Lorenzo BARILE et Morgane BUHL

Décès



28/01/2019 – Claude ALEXIS, veuve CHEVILLON, 89 ans.
15/02/2019 – Yvonne, Suzanne HATSTATT, veuve TRITTER, 94 ans.
10/03/2019 – Valérie ROUCHER, 45 ans.
07/04/2019 – Messaouda BOUDJADJA épouse KHENNAOUI, 67 ans.
02/05/2019 – Pierre DUMONT, 96 ans.
23/05/2019 – Jean-Marie DELOY, 73 ans.
28/05/2019 – Roger MONNIER, 86 ans.

Baptêmes républicains



13/04/2019
Antoine BARBIER de Cyril BARBIER et Laure DALOZ
Parrain : Laurent FRERE
Marraine : Valentine BLANDIN



Mariages

Le 16/03/2019
Kameldin EL HADDADI et
Pauline NGUYEN VAN KHANG

Le 20/04/2019
Taner AYCA et
Deniz YUKSEL

Le 27/04/2019
Youssef GHARBI et
Amal HAGUI

Le 18/05/2019
Gregory CARVALHO et
Laëtitia EDMOND

Le 18/05/2019
Lorenzo BARILE et
Morgane BUHL

Le 25/05/2019
Florian LOUIS et
Cindy PEQUIGNOT

Le 15/06/2019
Jérémie JEANNIN et
Caroline BOUJON

*Lors des mariages, une corbeille est mise à disposition des participants au profit du CCAS. Le montant de ces dons entre le 16 janvier 2019 et le 25 juin 2019 s'est élevé à **103,30 €**.*

INFORMATION DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

À fin mai 2019 nous comptons 1 027 habitations fibrables sur 1 943.

Source : Direction régionale de Franche-Comté de Orange

Groupe majoritaire - Liste **"Un vent de liberté pour Offemont"**

En 2014, ce sont des personnes honnêtes, loyales, attachées à la démocratie et aux principes républicains qui spontanément s'étaient ralliées à moi. C'est ainsi que notre liste, libre et apolitique, représentant tous les quartiers s'était construite, avec des personnes prêtes à s'engager pour 6 ans.

Des colistiers prêts à donner de leur temps, participer activement à l'élaboration d'un projet collectif, travailler en équipe, écouter les autres, mettre leurs griefs personnels de côté, servir l'intérêt général.

Je tiens à remercier l'équipe qui m'accompagne chaque jour pour tout le travail réalisé. Notre objectif principal a été d'améliorer la qualité de vie de tous les Offemontois sans exception.

Je remercie les centaines d'habitants qui par une présence, un mot, un mail nous ont apporté leur soutien. C'est pourquoi je vous proposerai lors des élections municipales de mars 2020 une liste apolitique, totalement indépendante, seule garantie nous permettant de continuer à travailler librement.

Pierre CARLES

Groupe d'opposition - Liste **"Offemont-Solidarité-Progrès"**

Où sont donc passées les belles promesses de M. Carles ? Certes, la maison intergénérationnelle sera bientôt inaugurée en lieu et place de la maison médicale prévue mais arrêtée en phase travaux. Mais à quoi va-t-elle servir ? Un projet utile a été détruit mais aucune perspective structurante n'a été élaborée pendant la mandature pour permettre le développement de notre commune. Le seul projet privé soutenu par M. Carles (Parc Zen) a été annulé par le tribunal administratif au vu de ses graves irrégularités : fallait-il y voir une faveur à un ami ou une incompétence radicale ? Nous constatons tous une forte dégradation de l'entretien de notre commune (cimetièrre, espaces verts, voiries et bâtiments). L'hémorragie qui frappe les services du personnel en est peut-être la cause : mais pourquoi cet état de fait ? Pourquoi tant d'arrêts de travail, de démissions ? Il appartient aux élus et tout spécialement au maire d'œuvrer.

Dominique RETAILLEAU

Groupe d'opposition - Liste **"Une renaissance pour tous"**

Les démolitions tant attendues rue Renoir ont commencé, les rénovations des autres tours sont en cours, à la grande satisfaction des habitants du quartier Ganghoffer. La nouvelle restauration scolaire ouvrira ses portes à la rentrée de septembre, des locaux lumineux et colorés, les parents et enfants qui sont allés la visiter sont ravis. La clôture de l'école a également été remplacée, plus moderne et sécurisée.

Nous attendons le démarrage des travaux du nouveau magasin Aldi, magasin de proximité utile à la population. La démolition de l'ancienne Citèle ouvrira encore davantage le quartier sur la commune.

Le quartier Arsot n'a pas été oublié avec la rénovation de la rue Lully et la démolition du bâtiment du diocèse.

Plus de mixité, plus d'égalité entre tous les habitants d'Offemont, tels ont été mes objectifs majeurs de ce mandat. J'ai été entendu par l'équipe municipale en place et je les en remercie vivement.

Vedat DEMIR

O S M E L O D I E C C J K W G N P D P S
 E L A R O H C S O N E J D Z D G Q S B C
 J S Y Y E K T I E Q Ç Q I C H A N T W Z
 A F F J V R S N T R O T A I D E M E L S
 Z A A G N E I W A L C B S E T F I A G C
 Z S Q H P L B T F S O J V O L G C S T E
 D V C H O H A R M O N I E U S O I U E N
 V D T D N P I U M U C A T A U C X C T E
 L O N F X L F A A O E E D S B A S S E O
 Ç A G B P I A N O V R O T E N Ç Q Y Z U
 M R U E E A X C O Q T I Ç O H Ç C M Q V
 M B I S R P S H R Z Q W E L V T Y P T E
 G V T T C L Q Q G U G D Y T F D P H T R
 M Z A O U C H O E U R M A A S V G O B T
 Ç V R F S K J U J O H E K O F O E N Ç E
 U O E F S G F S C L V Z U R H A L I F K
 G B Y H I V D C S N E I C I S U M E D V
 I W F U O W A P Q K I R V I O L O N I D
 C R Z I N J R O C K R H M E S P O R Z L
 J P C P S F A E G N X D C A N G C L Ç S

SCÈNE OUVERTE
 CHORALE
 SOLEIL
 PIANO
 GUITARE
 CHANT
 ACCORDÉON
 THÉ DANSANT
 ROCK
 ACOUSTIQUE
 SYMPHONIE
 MÉLODIE
 PERCUSSIONS
 BEST'OFF
 CONCERT
 CHŒUR
 MANDOLINE
 BASSE
 VIOLON
 HARMONIE
 LE MÉDIATOR
 SON
 JAZZ
 FLÛTE
 MUSICIEN

CHARADES

MON PREMIER EST UN OISEAU QUI DÉROBE CE QUI BRILLE
 MON DEUXIÈME EST LA PREMIÈRE LETTRE DE L'ALPHABET
 MON TROISIÈME SIGNIFIE " NON " EN ANGLAIS
 MON TOUT EST UN INSTRUMENT DE MUSIQUE
 JE SUIS UN

MON PREMIER EST LE CONTRAIRE DE LA MORT
 MON DEUXIÈME SE BOIT
 MON TROISIÈME N'EST PAS COURT
 MON QUATRIÈME SE RAJOUTE DANS UN PLAT MANQUANT DE GOÛT
 MON TOUT EST UN INSTRUMENT DE MUSIQUE
 JE SUIS UN

MON PREMIER EST UNE NOTE DE MUSIQUE,
 MON SECOND EST UN ARBRE,
 MON TOUT EST UN ANIMAL.
 JE SUIS UN

5 DIFFÉRENCES



Retrouvez toutes les réponses sur le site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

À noter dans votre agenda !

Vide-greniers	1 ^{er} septembre 2019
Forum des activités sportives et culturelles	04 septembre 2019
Exposition artistique	28 et 29 septembre 2019
Maquis de Chérimont	29 septembre 2019
Sortie du Maire	13 octobre 2019
Repas annuel des Aînés	09 novembre 2019
Cérémonie du 11 novembre	11 novembre 2019
Cérémonie de la Libération d'Offemont	16 novembre 2019
Fête du Goût - Forum Nutrition Santé	22 novembre 2019
Fête du Goût - Cours de cuisine	23 novembre 2019
Fête du Goût - Salon SaléSucré	24 novembre 2019
Saint-Nicolas	30 novembre 2019
Marché de Noël	07, 08, 14, 15 décembre 2019
Vœux du Maire	10 janvier 2020
Fête vos jeux	23 au 26 janvier 2020
Carnaval	11 mars 2020
Élections municipales	15 et 22 mars 2020
Week-end "Découvertes"	28 et 29 mars 2020
Chasse aux œufs	13 avril 2020
Cérémonie du 08 mai	08 mai 2020

Liste non exhaustive : retrouvez tous les événements sur l'agenda du site de la Commune www.mairie-offemont.fr.

